—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

La Survivance

Organe officiel de l'Association Canadienne Française de l'Alberta

"DIEU ET PATRIE"

L'apostolat de la presse est nécessaire au même titre que l'école, puisque la presse, c'est l'école des adultes.
—Cardinal Andrieu.

Vol. VI. EDMONTON, ALBERTA, LE 14 MARS 1934 No 19.

Les responsables des guerres

Henry Ford dénonce les fabricants de munitions de guerre qui veulent réaliser de gros profits par la vente des armes

FORT MYERS, Floride. — Henry Ford, qui rejette les responsabilités de guerre sur un petit groupe d'individus et apôtres des haines internationales, approuve le sénateur William Borah et les attaques qu'il vient de faire contre le programme d'armements, auquel le gouvernement est disposé à consacrer $500,000,000.

"D'une façon générale les populations ne veulent pas de guerre, a affirmé Ford. Mais elles y sont conduites malgré elles par d'astucieux fabricants de munitions ambitieux de réaliser de gros profits par la vente des armes.

"Je ne me préoccupe pas beaucoup des propos de guerre, car je me suis rendu compte que je ne puis grand chose contre, en tant qu'individu. Les populations ont le pouvoir de mettre la guerre hors la loi. Jusqu'ici elles ont emboîté le pas derrière des artisans de guerres. Si nous pouvions nous débarrasser de la centaine d'hommes sur qui retombe la responsabilité des guerres, tout le monde pourrait jouir de la paix.

"Mais tant que la cupidité des bénéfices favorisera les fabricants de munitions, et tant que les nations continueront la course aux armements, nous serons toujours à la veille d'être jetés dans une nouvelle guerre. On aurait pu l'éviter."

—oOo—

La France ne peut songer à désarmer

Le réarmement du Reich la force à exiger de bonnes garanties

PARIS.—Les chefs de l'armée française ont convenu qu'il est impossible pour la France de désarmer et de laisser l'Allemagne réarmer, sans avoir quelque garantie de sécurité C'est là la conclusion adoptée par le conseil de la Défense Nationale qui s'efforce d'effacer l'impression défavorable causée par le refus du projet de désarmement anglais. Peu après, l'on apprenait que la France allait commencer immédiatement son programme de construction navale pour 1934.

M. Gaston Doumergue présidait la réunion du conseil de Défense à laquelle assistaient le général Maxime Weygand, le maréchal Henri Pétain, ministre de la Guerre, le général Denain, ministre de l'Air, François Pietri, ministre de la Marine, et Louis Barthou, ministre des affaires étrangères.

On a soulevé la question de savoir si le gouvernement ne devait pas mettre fin à toute tentative de désarmement, à cause du réarmement du Reich.

Le programme naval pour 1934 comprend la construction d'un navire semblable au Dunkerke, et trois autres navires plus petits, soit un total de 30,000 tonneaux. Il représente une dépense de $59,345,000. La construction sera commencée immédiatement, sans attendre les débats parlementaires, la Chambre tardant trop à aborder cette question.

Le premier ministre de la Belgique. le comte de Broqueville, prétend que seule une guerre pourra empêcher le réarmement de l'Allemagne.

—oOo—

Les Treize Mardis

C'est mardi prochain, le 20 mars, que commencera à l'église S. François d'Assise, Edmonton-nord, ces exercices de dévotion en l'honneur de S. Antoine de Padoue. Inutile d'en faire l'éloge auprès de nos catholiques de langue française. Ils en connaissent les fruits spirituels et temporels. Depuis longtemps S. Antoine récompense la foi et la confiance de ses fidèles dévots en leur obtenant les grâces de vivre plus selon leur foi catholique, en même temps que les faveurs temporelles qu'il fait pleuvoir sur eux..

Dès mardi prochain donc, S. Antoine les convie à son autel. Ils y seront bien nombreux. Voici l'ordre des exercices suivis à Edmonton-nord:

8 h. a.m., Grand'messe et prières;

8 h. 30 p.m., Service pour les enfants et salut.

8 h. p.m., Service solennel, lecture des demandes envoyées au saint, instruction, prières, salut.

La relique de S. Antoine est vénérée après chaque exercice.

Un député parle en francais à Toronto

TORONTO—Les députés à la Législature ontarienne et les reporters de la galerie de la presse ont été pris par surprise, il y a quelques jours, lorsqu'un député se leva et adressa la parole en français, chose qui ne s'était pas vue depuis dix ans.

Ce député, M. Joseph St-Denis, conservateur, de Prescott, remercia la Chambre d'avoir encouragé le meilleur esprit de coopération et de bonne entente, et il demanda à l'Orateur de parler en sa propre langue, le français, ce qui lui fut accordé.

Le traître



Judas Iscariote, tel qu'il apparaitra dans le rôle joué par M. J. J. Hennessey, dans le drame de la Passion

Les mots sont impuissants à exprimer les pensées contradictoires qui surgissent dans notre esprit à la simple mention du nom de Judas Iscariote. Dans ses nombreux rapports avec le Sauveur, Judas doit avoir fait l'expérience de la mansuétude et de la bonté du Christ. Il Le vit guérir les malades, donner la vue aux aveugles, ressusciter même les morts, et enfin, il ne put que se rendre compte du dédain profond que le Sauveur avait pour les récompenses. Et malgré tout cela, l'âme de Judas était remplie de l'amour sordide de l'argent. Les nombreux avertissements de son Dieu loin de la diminuer augmentaient la passion de son avarice. Il savait jusqu'à quel point les Grands Prêtres et les Pharisiens détestaient son Maitre. Il se lia avec eux et marchanda avec eux le prix de la trahison de son Rédempteur. Nous pouvons nous imaginer jusqu'à quel degré de bassesse et d'ingratitude s'abaissa Judas pour satisfaire sa passion d'avarice, lorsque nous le voyons trahir son Maitre par un baiser. La reproduction de ce plus grand crime de toute l'histoire devrait nous inciter à aimer plus sincèrement le Christ et à détester davantage le péché. Dans le drame de la Passion, nous suivons le pauvre Judas à travers les méandres de ses actes avaricieux. Et, en étant les témoins de l'interprétation de ce caractère, nous sommes portés à en avoir pitié. Nous quittons le théâtre avec des sentiments de contrition dans nos coeurs. Vraiment, l'interprétation que M. Hennessey donne à ce rôle si difficile laisse une impression qui ne s'oublie pas et fait du bien à nos âmes.

—oOo—

Les billets de la Banque du Canada

M. Rhodes ne peut dire encore s'ils seront bilingues

OTTAWA.—M. Fournier, député libéral de Hull, a interpellé le gouvernement pour savoir si les nouveaux billets de la Banque du Canada seraient bilingues.

Le ministre des finances, M. Rhodes, lui a répondu que cela ne pourrait être décidé qu'après l'établissement de la Banque du Canada.

M. Rhodes a donné une réponse du même genre à un député de l'Ouest qui voulait savoir si les nouveaux billets porteraient l'effigie du roi d'Angleterre.

Selon les dernières nouvelles, les billets de la Banque du Canada seraient bilingues.

Le magasin-chaîne et le magasin à rayons ruinent l'industriel et le petit détaillant

OTTAWA.—MM. George Hougham et Warren Cook ont fait jeudi un réquisitoire élaboré contre les magasins à rayons et les magasins-unis. L'un est secrétaire pour l'Ontario de l'Association des Marchands-Détaillants du Canada, l'autre, président de la Canadian Association of Garment Manufacturers.

Tous deux se sont accordés pour dire que les magasins à rayons et les magasins-unis acculent fabricants et détaillants au pied du mur par leur concurrence effrénée, "noient" leurs concurrents dans des millions de réclame abusive et mensongère, imposent leur prix aux manufacturiers, les obligent à réduire à leur plus simple expression les salaires de leurs ouvriers, portent atteinte à la réputation des meilleures marques de fabrique en les mêlant à des marques inférieures, à seules fins d'allécher le client pour lui vendre cher une marchandise quelconque.

Tous deux ont qualifié les comptoirs postaux de "rackets".

M. Cook estime qu'en offrant des complets d'une certaine qualité à $16.50, un grand magasin de Toronto provoquait, directement ou indirectement, la réduction de 10,000 salaires ouvriers.

Le quart des magasins à rayons américains les mieux administrés ajoutent 55 pour cent au prix de revient avant d'y ajouter leur profit ordinaire; les autres 68 pour cent. On conçoit le profit qui reste possible au fabricant.

Depuis une semaine, des enquêteurs examinent les livres de magasins à rayons de Toronto.

Les magasins à rayons et en série mêlent à des "lots" de marchandises des produits de marque très très estimée. Ils perdent sur la vente des meilleurs produits, mais gagnent beaucoup sur celle des autres.

Le but de ce stratagème est d'induire le client à croire que la marchandise inférieure est aussi bonne que l'autre. Puisqu'elle est au même prix. . .

Un "chain store" a exigé $2,000 d'un fabricant pour le privilège d'établir son produit dans ses montres ou vitrines. Cela, avant d'acheter sa marchandise. Après, le magasin a fait porter au manufacturier une partie de ses frais de publicité et a exigé de lui un escompte pour achat en masse.

Les magasins à rayons "volent" les modes et modèles des coutureries canadiennes et les transmettent à leurs propres ateliers, sans débourser un sou.

S. Em. le cardinal Villeneuve et la paix

QUEBEC.—S. Em. le cardinal Villeneuve a hautement approuvé le geste de nos hommes politiques organisant à travers le pays une grande leçon de paix, au cours d'une allocution prononcée au palais Montcalm, devant une foule convoquée par la section Saint-Cocur de Marie de la Société St-Jean-Baptiste. "Ce geste me réjouit d'une inaltérable espérance. Pendant que dans les assises internationales, les peuples ne savent parler de la paix que pour y mieux cacher leurs préparatifs de guerre, nous, au moins, obéissant aux désirs de l'Eglise autant qu'aux sentiments de nos hommes d'Etat, parlons de paix, croyons-y, prêchons-la."

Les E.-U. et la question du blé

WASHINGTON.—Les Etats-Unis vont s'opposer à tout plan dont le but sera de fixer le prix mondial du blé, et cela tant qu'ils ne seront pas assurés que la limitation de la production est universelle. Le comité international du blé doit se réunir à Rome le 5 avril et la question de fixer le prix du blé sera certainement la plus importante à l'étude.

On dit ici que le Canada n'a pas entrepris une campagne effective en vue de la réduction des emblavures et on considère ce fait comme la principale objection à la fixation des prix du blé. On fait remarquer que le Canada, comme les Etats-Unis, s'est engagé à réduire ses emblavures d'au moins 15 p. 100 au cours des trois prochaines années.

—oOo—

Le lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan

REGINA.—L'Assemblée législative de la Saskatchewan a rejeté par 41 voix contre 10 une proposition du député progressiste S. N. Horner pour suspendre jusqu'au retour de la prospérité la fonction de lieutenant-gou-

Le temps n'est pas venu de reprendre cette immigration

Le projet du brigadier général Hornby.—Les déportations depuis 1930

OTTAWA.—Le temps viendra de nouveau où notre pays sera encore assez attrayant pour que des centaines de milliers de colons viennent s'établir ici, a déclaré M. W. A. Gordon, ministre de la Colonisation et de l'Immigration, en Chambre des Communes. Mais il a ajouté, en répondant à M. J. S. Woodsworth, travailliste de Winnipeg, que ce temps n'était pas encore arrivé.

La discussion sur ce sujet eut lieu lorsque M. Gordon a soumis les crédits du ministère de l'Immigration et de la Colonisation. La Chambre s'est occupée incidemment du projet que le brigadier général Hornby a proposé. Ce projet, comme on le sait, consisterait à faire venir des colons britanniques et de les établir sur des terres de la couronne.

Il a été parcillement question des déportations qui ont eu lieu depuis 1930. Il est parfaitement inutile, déclarèrent plusieurs députés, de songer à faire venir des colons au Canada lorsqu'on déporte ceux qui nous sont amenés au Canada depuis quelques années. Mais là-dessus, M. Gordon a tenu à dire que la plupart des déportés l'ont été à leur propre demande.

Le ministre, M. Gordon, a déclaré catégoriquement qu'aucun plan défini ne lui avait été proposé par le brigadier-général Hornby, pour installer au Canada des colons anglais. M. Hornby est de Lethbridge, Alberta. M. Gordon n'a pas encouragé M. Hornby d'approcher les gouvernements provinciaux à ce sujet. Toutefois les députés ont immédiatement déclaré qu'ils avaient reçu des fascicules en faveur du projet. MM. John Vallance, libéral de Battleford-sud et M. Ian Mackenzie, ancien ministre libéral de l'Immigration et de la Colonisation, ont pris part au débat, au début. A M. Mackenzie, M. Gordon a dit que le gouvernement de Londres n'avait pas encore soumis au gouvernement canadien le projet pour stimuler l'immigration anglaise.

M. Georges Bugnet à l'honneur

M. Georges Bugnet, ancien rédacteur de l'"Union", vient de recevoir un prix spécial de vingt-cinq dollars pour sa pièce théâtrale, intitulée: "La défaite", et soumise au jury du concours provinciale Carnegie chargé de juger les pièces de théâtre écrites par des auteurs de la province.

C'est une pièce anglaise qui mérite les honneurs de la première place. L'auteur de cette pièce est Mme Elsie Park Gowan, d'Edmonton.

Les juges du concours ont eu à examiner 55 pièces; parmi lesquelles se trouvaient deux pièces françaises. Celles-ci ont été jugées par M. Paul Jenvrin, président du "Théâtre français."

Nos félicitations à M. Georges Bugnet.

—oOo—

Un système de permis

On a proposé au comité Stevens de la Chambre des Communes d'établir un système de permis pour les marchands et les manufacturiers et des accords pour arrêter les prix de détail. La suggestion venait de A. E. Grassby, marchand de Winnipeg, pour enrayer les achats massifs et la réduction des prix par les magasins à chaines et à rayons. Le plan Grassby comprendrait les règlements en vogue en Italie, aux Etats-Unis et en Allemagne. Le barème de prix devrait être respecté par les manufacturiers et détaillants, qui recevraient leurs permis des associations commerciales. Avec C. C. Falconer, aussi de Winnipeg, M. Grassby a critiqué les magasins à rayons et les magasins en série.

La session provinciale

L'hon. M. R. G. Reid, trésorier provincial, a présenté son onzième budget annuel, devant les membres du Parlement.

Dans son discours, il a prédit un déficit de $524,107 à la fin de la prochaine année fiscale.

Le discours du budget ne mentionne pas de nouvelles taxes. Il y aura toutefois des remaniements dans l'échelle de l'impôt sur le revenu.

Une somme de $290,000 sera affectée à la construction de nouvelles routes publiques.

Les estimés pour la nouvelle année fiscale accusent une réduction de $22,400 sur ceux de l'année dernière. Le total des dépenses capitales sera diminué de $223,325.

"relief"

Le budget annonce pour la première fois que la somme de $1,335,217 sera dépensée en allocations de chômage. Avant cela, on procédait au moyen de décrets.

Le déficit pour la période des neuf mois se terminant le 31 décembre 1933 se chiffre à $1,994,998. L'année fiscale précédente, ce déficit s'élevait à $1,395,483. Il n'y a pas de doute que le déficit pour l'année fiscale courante se terminant à la fin du mois sera substantiel, dit M. Reid.

Optimiste

Néanmoins, l'hon. M. Reid s'avéra pessimiste en déclarant qu'un changement était évident, puisque les revenus actuels du mois de janvier accusent une augmentation de $418,000 sur le total des revenus du mois de janvier 1933.

Les certificats d'épargne

M. Reid déclara aussi que les certificats d'épargne vendus par la province avaient connu un regain de popularité. Il signala une augmentation dans la vente de ceux-ci pendant l'année 1933, pour la somme de $491,000.

Les coopératives

Les associations coopératives de vente reposent sur des bases plus solides. Pour faire face aux garanties provinciales, le "Wheat Pool" a des valeurs se totalisant à $316,000.

Le gouvernement ne veut pas augmenter l'impôt pour combler un déficit apparent, mais en même temps il s'oppose à couper davantage à même les octrois scolaires, les services de santé et l'entretien des routes publiques.

Le coût du "relief"

Du 1er octobre 1930 au 31 décembre 1933, la province a dépensé en allocations de chômage la somme de $6,537,020. Le coût du relief pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 1933 s'élève à $1,907,401 et pour les neuf premiers mois de l'année présente année fiscale à $927,072.

Le nombre des fonctionnaires

Au mois d'août 1933, le nombre des fonctionnaires (civil servants) était de 2,727, soit une minime augmentation de 30 depuis le mois d'août 1921, en dépit de la création de plusieurs nouveaux départements.

Le déficit du réseau

Le réseau téléphonique provincial enregistre un déficit de $227,006.

Un million et demi pour le Les routes du nord

La législature a étudié la résolution présentée par M. L. A. Giroux à l'effet de donner aux colons et à la population résidant chaque côté de la rivière Boucane entre Spirit River et Girouxville de meilleurs chemins et de plus grandes facilités de communications, au moyen de travaux de chômage exécutés selon l'entente fédérale, de façon à donner du travail aux colons et aux fermiers de cette région.

Au cours du débat auquel cette résolution a donné lieu, les députés assistèrent à un duel oratoire entre M. Giroux et M. Hugh W. Allen, député fermier de Grande Prairie, qui soumit un amendement à la résolution de M. Giroux.

En terminant le débat, M. Giroux attaqua vigoureusement l'amendement de M. Allen qu'il considéra comme une mesure propre à retarder les bons effets de sa résolution.

"Je suis contre tout retard", dit M. Giroux. J'ai introduit cette résolution de bonne foi et en agissant ainsi je me fais l'interprète des demandes de la population du nord. Dans le passé, j'ai supporté des résolutions semblables proposées par M. Allen et je pense qu'il devrait supporter la mienne, bien que je suppose qu'il ait de bonnes raisons de ne pas le faire."

La résolution amendée fut adoptée par un vote de 20 à 18.

M. Déchêne gagne le support du premier ministre

M. J. M. Déchêne, député libéral de Saint-Paul, a reçu une promesse de support de la part du premier ministre, au sujet de la loi régissant les réglements établissant la teneur du grain. M. Déchêne soutint que ces réglements contenus dans la loi du grain au Canada, étaient défectueux sous plusieurs rapports et leur application préjudiciable aux fermiers du centre et du nord de l'Alberta. Il demanda que ces réglements soient remaniés de façon à corriger la situation actuelle et invita le gouvernement à s'aboucher immédiatement à ce sujet avec le département fédéral chargé de l'administration de la loi du grain.

En demandant de meilleurs réglements par lesquels on établit la teneur du grain, M. Déchêne s'assura le support des députés ministériels avec l'hon. M. Brownlee en tête qui assura M. Déchêne que cette question serait soumise à l'étude des commissaires du bureau du grain.

Pendant son discours, M. Déchêne déclara que selon les réglements actuels et les méthodes employées à déterminer la quantité d'humidité dans le blé, un gros pourcentage du meilleur blé amené sur le marché, surtout dans le centre et le nord de la province, était jugé "tough".

M. Déchêne fit aussi clairement comprendre qu'un tel procédé faisait perdre aux fermiers de la province jusqu'à cinq sous par boisseau.

Une enquête sur le réseau téléphonique

La législature, après avoir défait un amendement à une résolution de M. Duggan, a adopté celle-ci qui demande qu'une enquête soit faite dans le département qui administre le réseau téléphonique provincial. Cette enquête sera faite par le comité des chemins de fer et des téléphones.

Le gouvernement Bennett obtient une majorité de 56 voix en faveur du projet de loi Cahan

La motion de M. E. Chevrier, demandant le renvoi de cette mesure à six mois, est battue.—M. Dupré prétend que la centralisation des services de traduction est très avantageuse pour la langue française

OTTAWA.—Enregistrant une majorité de 56 voix, le gouvernement Bennett est venu à bout d'une manoeuvre libérale pour tuer le bill établissant un bureau central de traduction. Ralliant à eux 15 progressistes et indépendants, les conservateurs obtinrent un total de 108 votes contre 52 et battirent la motion de M. E. R. E. Chevrier, libéral, d'Ottawa, qui proposait le renvoi de cette mesure à six mois.

Le bill, introduit par l'hon. M. C. H. Cahan, secrétaire d'Etat, centralisera les services de traduction actuellement attachés à chaque département. Ses partisans ont prétendu qu'il économisera de l'argent et permettra un meilleur contrôle sur les traductions des débats de la Chambre et les documents du gouvernement.

M. Maurice Dupré, solliciteur général, se prononça franchement en faveur du bill de M. Cahan. Il exposa sa thèse au double point de vue légal et technique. Et il termina, en refutant certaines objections que l'on avait formulées contre le bill dans la presse canadienne-française et à la Chambre.

L'avocat général du Canada a été beaucoup plus loin. Au cours de sa péroraison, il a dit ce qui suit. "Voici un projet de loi, qui dans l'esprit du secrétaire d'Etat et du gouvernement a pour but de mettre le français sur une base plus stable, plus satisfaisante que jamais depuis la Confédération. Voici un projet de loi qui précise davantage l'article 133 de l'acte fédéral de 1867, le complète, qui confirme l'esprit dans lequel on doit interpréter l'article 133. Ou encore, je dirais, que ce bill est la reconnaissance sous une forme légale de ce que l'article 133 de la Constitution suggère mais n'exprime pas.

"Voici un bill qui confirme dans un statut dont la révocation sera très difficile, l'interprétation que nous, du Québec, avons donnée à l'esprit de l'article 133. Et parce qué nous présentons cette mesure, nous avons à faire la lutte contre nos compatriotes de langue française. C'est la vie. C'est la politique.

"Inutile de s'en formaliser, inutile de se fâcher. Mais nous allons continuer notre tâche, nous allons, malgré les attaques, mais tout en profitant des critiques et des suggestions, essayer d'atteindre notre but, but que nous poursuivons depuis longtemps, c'est-à-dire la reconnaissance complète des droits du français suivant l'esprit de la Constitution, suivant l'esprit qui a animé la discussion et les tractations lors du pacte fédératif; suivant l'histoire, la tradition, la loi écrite, et non écrite, la reconnaissance des droits du français, de son status au Parlement, dans les Ministères et dans toutes les manifestations de la vie canadienne".

M. Dupré termine son discours en faisant cet appel aux membres de l'Opposition et à la presse de langue française: "Si mon raisonnement est faux, continuez votre bataille: Mais si j'ai raison, je leur dis, au nom de la cause qui nous est chère: cessez le feu. Vous tirez sur vos troupes".

M. Alfred Duranleau, ministre de la Marine, s'est aussi prononcé en faveur du bill.

Toutefois, comme on le remarque, le gouvernement ne s'est pas rendu à la demande des députés libéraux de modifier le bill de façon à garantir par un texte de loi ce qu'il prétend défendre, conserver ou accroître en faveur du bilinguisme officiel.

Le Coin des Enfants

L'arbrisseau magique

L'ile était toute petite et charmante; les grandes chaleurs ne l'atteignaient pas plus que les grands froids, et toutes les saisons y coulaient doucement, sans tempêtes, sans neige et sans vents impétueux.

Une seule famille y vivait, une famille composée de sept soeurs; et leur demeure paisible était située au flanc d'une montagne.

La soeur ainée dirigeait le ménage; la seconde s'occupait de la propreté de la maison; la troisième faisait la cuisine; la quatrième cousait; la cinquième lavait le linge; la sixième le repassait et la septième, qui avait quinze ans, allait chercher le bois dont on allumait le feu. C'était là un travail fort rude, car la forêt était loin de la maison, et les fagots étaient très lourds. Mais Aline (ainsi se nommait la plus jeune des soeurs) ne pouvait s'élever contre les dispositions de son ainée; elle acceptait donc son ouvrage avec résignation, et elle suivait son chemin sans souffler mot.

Un matin, en rentrant de la forêt, elle s'arrêta devant un ruisseau cristallin qui reflétait le paysage aussi fidèlement qu'un miroir; et comme le jour était tiède et doux, Aline ressentit le désir de prendre un bain.

Elle déposa donc sa charge de bois sur le rivage, et elle jouit à sa guise du plaisir simple que lui offrait ce ruisseau. Il y avait un long moment déjà qu'elle était plongée dans l'eau transparente, lorsqu'elle remarqua un petit poisson d'argent qui semblait pelotonné entre des pierres grises entassées près du rivage. Le voir et étendre la main, ce fut l'affaire d'une seconde. Mais qu'elle surprise pour Aline de s'apercevoir que le poisson ne cherchait pas même à fuir. Il resta immobile, sans aucune sauvagerie, et il se laissa emprisonner entre les mains douces de la jeune fille.

Aline, enchantée de la familiarité de l'animal, ne voulut plus se séparer de lui. Pendant qu'elle se rhabillait, elle le mit dans une petite flaque au bord même du ruisseau; une fois prête et chargée à nouveau de son fagot, elle fit avec de grandes feuilles une espèce de vase qu'elle remplit d'eau et, y mettant le poisson, elle prit le chemin du logis. Un peu avant d'arriver, elle s'écarta vers la gauche, entr'ouvrit le feuillage d'un bosquet touffu et s'avança jusqu'à une petite mare de la valle où elle mit en sûreté le gentil poisson d'argent.

—"A bientôt, mignon, lui dit-elle affectueusement. Je reviendrai t'apporter une nourriture que tu ne connais pas encore.

En effet, le repas de ses soeurs terminé, Aline, qui avait réservé en cachette la moitié du riz qui lui revenait, se dirigea vers la mare sous prétexte d'aller ramasser le bois, et elle passa là un agréable moment à donner du riz à son poisson qui s'approchait d'elle en toute confiance, comme s'il la connaissait de tout temps.

Dans la vie monotone et triste de la jeune fille, le petit poisson d'argent mit une note gaie, lui apportant la distraction et l'attendrissement qui lui faisaient défaut; Chouchou, comme l'appelait sa maitresse, savait déjà l'heure où Aline se présenterait pour le régaler de riz et de caresses. Impatient, il l'attendait anxieusement près du rivage, sortant presque de l'eau et agitant sa queue aussitôt qu'il la voyait; quant au riz, il le dévorait en un clin d'oeil.

—Je vois que tu aimes beaucoup ce que je t'apporte, lui disait tendrement l'enfant. Bientôt, tu seras si gros que tu ne pourras plus tenir dans cette mare.

De fait, Chouchou engraissait rapidement, tandis qu'Aline, au contraire, maigrissait.

—Qu'as-tu donc, pour être si mince? lui disait sa soeur ainée.

Aline gardait le silence, craignant de découvrir son secret.

Parfois la faim la faisait défaillir, mais elle ne pouvait se priver du plaisir qu'elle avait à porter à Chouchou la moitié de son riz.

Peu à peu, sa maigreur finit par être extrême.

—Il doit y avoir là-dessous quelque chose que nous ignorons, disaient ses soeurs. Il faudra la surveiller!

Il ne leur fut pas difficile de remarquer qu'elle ne mangeait toujours qu'une partie de son riz, et qu'elle mettait l'autre de côté dans un petit panier.

—Epions-la et voyons où elle porte ce riz, dirent ensemble les six soeurs.

Et lorsque Aline partit pour la forêt, elles la suivirent à quelque distance; elles purent la voir s'approcher de la mare, se pencher au-dessus, et jeter dans l'eau une fine pluie de riz, qui faisait penser à la neige merveilleuse qui tombe dans les contes de fées.

Lorsque Aline reprit sa marche après avoir nourri Chouchou, les six soeurs se hâtèrent vers la mare et aperçurent presqu'à fleur d'eau, un petit poisson qui dévorait encore quelques grains de riz.

—C'est lui, dirent-elles, qui est cause de tout. Voyez comme il est gras. Il faut le tuer immédiatement, sans quoi Aline finirait par mourir de faim.

Aussitôt, douze mains se saisirent du petit poisson, le tirèrent de l'eau et lui donnèrent la mort, malgré les efforts que fit la bestiole pour échapper à leur prise.

Lorsque le lendemain, Aline se dirigea comme d'ordinaire vers la mare, elle trouva sur l'herbe de la rive le cadavre froid et raidi de son cher Chouchou. Grande fut sa surprise d'apercevoir sans vie son unique ami, la seule distraction de son existence morne. Et elle quitta l'endroit les yeux humides et les mains tremblantes en emportant le cadavre de son favori.

—Il faut que je l'enterre quelque part, se dit-elle. Mais choisissons un parage très éloigné de la maison. Elle poussa jusqu'à l'extrémité de l'ile et, arrivée au bord de la mer, elle creusa une petite fosse et y enterra le minuscule cadavre.

Aline avait bien compris que la mort du petit animal était l'oeuvre de ses soeurs, mais toujours résignée et toujours bonne, elle n'ouvrit pas les lèvres pour prononcer un mot de plainte.

Huit jours après ce triste et silencieux enterrement, Aline trouva, à l'endroit même où elle avait creusé la fosse, un arbrisseau luisant dont les feuilles étaient pareilles à des écailles d'argent. Elle le contempla avec admiration: on eût dit que Chouchou renaissait dans cet arbuste pour distraire nouvellement sa maitresse tant aimée. Aline se sentit sur le champ attirée vers la plante et, jugeant que l'arbrisseau pouvait avoir soif, elle fit une coupe de quelques feuilles de laurier et arrosa le tronc avec amour.

A partir de ce moment, l'enfant eut de nouveau une douce occupation: elle soigna, arrosa, protégea la plante. Elle ne craignit pas de la voir arracher par des mains perfides, car elle était trop loin de la maison pour être découverte. Jour après jour, grâce à ses soins, elle la vit croitre et se développer.

Durant les premières semaines, elle resta basse comme un rosier; mais en quelques mois, elle se changea en un arbre haut et touffu, dont les feuilles argentées brillaient au soleil de reflets merveilleux.

Or il advint que le Roi de Comocun, se promenant sur le rivage de son ile, qui n'était pas fort éloignée de l'ile des sept soeurs, avisa à ses pieds une poignée de feuilles extraordinaires que le vent du sud venait d'y jeter.

—D'où peuvent provenir ces feuilles argentées? se dit le roi, se penchant pour les observer. Sans doute de l'ile la plus rapprochée d'ici. . . Je veux y aller voir sans plus tarder!

Il s'embarqua donc. Arrivé dans l'ile voisine, il envoya ses gardes à la recherche des habitants, et on lui amena les six soeurs. Mais aucune d'elles ne put lui expliquer où se trouvait l'arbre merveilleux. Aline seule, étant rentrée avec son fagot de bois sur l'épaule, fut en état de lui donner satisfaction.

—Cet arbre est à moi, dit-elle modestement. C'est moi qui ai toujours pris soin de lui. Il est né de la fosse où j'avais enterré un petit poisson que j'aimais.

—Mène-moi donc auprès de cet arbre, lui dit le roi.

L'enfant le conduisit tout droit vers le bord de la mer. Et lorsqu'ils se trouvèrent tous deux au pied de l'arbre, celui-ci disparut brusquement, et à sa place surgit une fée très belle, couverte d'un manteau de fines écailles d'argent, dont l'éclat éblouissait les yeux.

—C'est moi, le petit poisson que tu as soigné, dit-elle à l'enfant; c'était moi ensuite l'arbre feuillu; et voici que je redeviens la fée protectrice de ces iles. Tu as été bonne, compatissante et résignée; aussi ai-je voulu te récompenser. J'ai confié au vent quelques feuilles pour attirer vers toi le roi de Comocun; il est ici, ta beauté et les vertus qui te parent te rendent digne de partager son trône.

—Voici ma main, se hâta de dire le roi. Viens avec moi et tu seras mon épouse.

Ainsi Aline, constamment heureuse, régna cent ans sur l'ile de Comocun.

Lucien Rivereine.

Parole du Curé d'Ars

Un de ses paroissiens lui demandait un jour d'un ton malicieux:

—Pourquoi donc parlez-vous si bas quand vous priez, M. le curé, tandis que vous prenez une si grosse voix quand vous prêchez?

—C'est que, lorsque je prêche, j'ai souvent affaire à des gens qui dorment ou qui font la sourde oreille.

Coin des . . . Avant-Gardistes de l'A.C.F.A.

Couvent de l'Assomption

Cercle Marie Rollet

La quatrième assemblée du cercle Marie Rollet eut lieu vendredi, le 2 mars. L'office de vice-présidente était vacant depuis le départ de Mlle Yvonne Rouleau. Mlle Jeanne Julien fut élue pour la remplacer temporairement.

Pendant l'assemblée, plusieurs compositions, faites par les élèves du cours moyen, ont été lues. Ces ouvrages traitaient de la patronne, Marie Rollet. Ils démontrent combien les membres ont cherché à connaitre cette digne personne et combien elles savent l'apprécier. Les trois meilleures compositions furent celles de Mlles Florence Ouellette, Simonne Chauvet et Madeleine Beauchemin.

Le travail assigné au cours supérieur consistait en petits poèmes sur le même sujet: un sonnet par Mlle Otilia Duperron, et une acrostiche par notre présidente, Mlle Cora Giguère.

Sonnet: Marie Rollet.

Salut, Marie Rollet, image douce et chère,
Ta vie au Canada eut plus d'une douleur,
Pour tes bienfaits sans nom ton pays te vénère,
Tu as conquis pour lui sa gloire et son honneur.
Tu as bercé son peuple au sein de la misère,
Pour lui tu as dépensé les fruits de ton labeur;
Pour lui, ton seul amour a eu un coeur de mère,
Le consolant surtout dans son plus grand malheur.
A toi, ô bienfaitrice, un souvenir fidèle,
Tu t'es montrée jadis, pour nous, un vrai modèle,
Et puissent tes enfants être dignes de toi!
Ton exemple est bien cher à tous les canadiens,
Tu fus une lumière aux malheureux 'indiens.
Salut, Marie Rollet, gardienne de la foi.

Otilia Duperron.

Acrostiche:

Marie Rollet, belle canadienne,
Aimable épouse au coeur fidèle et bon,
Reine au foyer et noble gardienne,
Inspire au coeur un dévouement sans nom,
Elève l'âme et fais-la bien chrétienne.
Rendons l'honneur dû à cette héroïne.
Oh! qu'elle soit bénie et bien aimée
L'oeuvre cachée où l'on sentit l'épine,
La lutte que plusieurs ont dédaignée,
Elle est pour nous la véritable gloire.
Toujours son nom est dans notre mémoire.

Cora Giguère.

Un chant a été composé en l'honneur de la patronne du cercle, et celui-ci par une mesure de l'assemblée sera désormais chanté à la fin de chaque réunion du cercle:

Chant (Air: O Carillon)

Marie Rollet, en vous notre espérance
Quand de dangers nous serons envahis,
Enseignez-nous votre persévérance
Four protéger et servir le pays.
Son dévouement, avec son doux sourire,
Rend au colon la paix et le bonheur;
Elle rêve l'apanage d'empire
En réclamant le travail et l'honneur.

Doris Kirk.

Notre présidente a proposé un débat entre quatre élèves dont le sujet sera: "Ce qui importe le plus pour réussir dans une étude: L'intelligence, l'imagination, la mémoire ou l'application?" C'est notre prochaine tâche, nous espérons y bien réussir.

Doris Kirk, secrétaire.

FALHER

Cercle Saint-Antoine

Vendredi 2 mars 1934 les membres du Cercle Saint-Antoine se réunissent en assemblée régulière. Bien que la maladie retienne plusieurs enfants au foyer, ceux qui sont présents se font un devoir de représenter dignement leur Cercle.

La Rév. Soeur Supérieure veut bien accepter l'invitation qui lui est faite de présider cette réunion. Mlle Claire Rey du Cercle Notre-Dame du Sacré_Coeur y assiste comme déléguée.

M. le président fait la prière et scuhaite la bienvenue avant de demander la lecture des minutes. Lues par Mlle la secrétaire, elles sont adoptées par Mlles Villeneuve et L'Heureux.

"Le travail et la sagesse" est le gentil choeur chanté par toute la classe.

Nous avons le plaisir d'entendre M. Paul-Emile Cliche nous réciter "Le petit mendiant".

Un dialogue est rendu par Mlles Gamache et Villeneuve. Ces petites de la deuxième année savent nous intéresser par "la pièce de dix sous".

Le chant du "Moulin" si aimé des avant-gardistes fait honneur aux chantres.

Comme partie religieuse du programme Mlle Trudeau nous apprend comment "L'Enfant-Jésus a fait son premier pas".

Mlles Tremblay et Phalempin s'unissent pour la déclamation: "Le compliment."

Soeur Supérieure félicite les élèves de la deuxième d'avoir préparé leur séance de ce jour puis les encourage à toujours aller de l'avant quand il s'agit d'oeuvres religieuses et nationales.

M. le président remercie puis M. P. E. Cliche et Mlle Gariépy demandent l'ajournement.

On se sépare heureux après l'hymne national.

Jours de bonheur pour les écoliers de Falher

Lundi 5 mars, les écoliers de Falher ont le plaisir de se rendre à la salle paroissiale pour y assister à une représentation de vues animées donnée par M. l'abbé Charest, secrétaire de S. Exc. Mgr J. Guy, O.M.I.

Après deux belles heures récréatives, M. Maurice Rondelet se fait l'interprète de ses compagnons et compagnes pour remercier M. le secrétaire de son dévouement envers la jeunesse.

Mardi matin, les enfants ont le bonheur d'assister à la messe de leur dévoué vicaire apostolique, Mgr Joseph Guy, O.M.I. Toujours il fait plaisir aux écoliers de savoir que Monseigneur est près d'eux. Aussi forment-ils des voeux pour le posséder plus souvent.

Ecoliers, avant-gardistes, nous vous redisons, Monseigneur et M. le secrétaire, notre meilleur merci et nos espérances de vous revoir bientôt.

DONNELLY

AVANT-GARDE BELHUMEUR

Cercle Langevin. Enfin, c'est l'heure de l'Avant-Garde; un rayon de joie illumine le front de chaque membre.

Fidèles à notre programme, la réunion s'ouvre par la prière, laquelle est suivie du chant "Notre-Dame du Canada". La lecture des minutes terminée, le champ est ouvert aux remarques et propositions à apporter à la connaissance des membres. Il est proposé, entre autres, qu'un vote de félicitation soit offert à M. Paul E. Maisonneuve, pour l'honneur qu'il a eu de faire un voyage à Edmonton, en qualité de juge à l'exposition tenue dans la capitale. Il est aussi proposé et secondé à l'unanimité:: "Que notre président général soit invité à donner un compte rendu de son voyage, à notre prochaine réunion hebdomadaire."

Les autres propositions concernent la préparation du programme à présenter à la séance de la semaine prochaine. Ensuite Mlle Florence Ouellette récite avec succès un poème intitulé "A ceux qui désertent le sol natal", poésie assez courte mais pleine de sens et fort appropriée aux temps présents.

Mlle Adèle Boulet nous présente ensuite une de nos grandes figures canadiennes-françaises: Sir Georges-Etienne Cartier: Sa naissance; ses ancêtres; son portrait physique et moral; sa carrière politique; ce que nous lui devons; ce qu'on peut dire et penser de Cartier. Les leçons **qui** se dégagent pour nous de l'oeuvre de cet illustre de notre histoire. Notre conférencière nous invite ensuite à nous joindre à elle pour chanter "O Canada, mon pays, mes amours!" composition de notre homme d'état.

Une causerie instructive sur: "La deuxième persécution de l'ère chrétienne" est ensuite donnée par Mlles Adèle Boulet, Delima Lemay et Henriette Bourque. Mlle Irène Leblanc nous entretient de la signification exacte des mots: "barreau, barrotin, jalousie, persienne, taquet, toquet. C'est que nous en abusons de ces expressions, comme de plusieurs autres de notre belle langue. Mais, nous rappelant que "Patience et longueur de temps font plus **que force et rage"**, nous espérons arriver à parler notre cher gazouilli parfaitement bien.

Le numéro qui nous apporte la parole toujours si goûtée de notre bon M. le curé n'est pas le moindre. De fait, notre réunion serait incomplète sans un mot de sa part aujourd'hui. Aussi savons-nous emmagasiner dans nos esprits les riches leçons qui en dégagent de son entretien de l'heure présente, comme aussi celles que nous donne si généreusement cet ami sincère de notre jeunesse, ce Père zélé de nos âmes. Puissent-elles fructifier dans chacun de nos coeurs et produire une vie intense, toute de sérieux efforts dans le domaine religieux et national.

La prière et l'hymne national viennent trop tôt clore cette si intéressante réunion. **Charlotte Maisonneuve.**

LAFOND

Cercle Lacombe

L'assemblée du 1er mars commence par la prière, suivie de notre chant de cercle, "Le Canada".

M. Victor Bérubé, notre vice-président, occupe la chaison présidentielle et remplit son rôle avec habileté.

L'adoption des minutes telles que lues, proposée par Mérilda Couturier et secondée par Marguerite Royer fut acceptée à l'unanimité.

Nous entendons ensuite une récitation, "Brille petite étoile", par Laurent Chalifoux; puis un chant par Mlles Germaine et Emilienne Villeneuve.

Mlle Alma Bérubé est ensuite invitée à nous donner sa leçon de bon langage. Elle réussit fort bien. Félicitations.

Nous avons le plaisir d'entendre une des meilleures compositions de la classe, "La blouse déchirée" par Mlle Eveline Royer.

Le programme de la prochaine réunion est immédiatement élaboré.

Quelques propositions furent faites, entr'autres, que quelques élèves soient nommés pour surveiller les fautes de langage.

La leçon d'histoire sur Dollard et ses héroïques compagnons nous fit comprendre tout ce que nous devions à notre glorieux passé.

M. Joseph Royer proposa et Robert Royer seconda l'ajournement de l'assemblée.

L'heure se termine trop vite par le chant national. **Germaine Villeneuve, secrétaire.**

BONNYVILLE

Cercle Martyrs Canadiens

Les minutes sont lues par la secrétaire sur l'invitation de Mlle la présidente. Il est proposé par Claude Levasseur et secondé par Jean-Marie Fraser que les minutes soient acceptées telles que lues.

Notre travail littéraire pour cette semaine était une composition sur un de nos grands hommes canadiens.

L'intérêt que les avant-gardistes portent à l'histoire du Canada fut démontré par les compositions qui étaient très intéressantes. Nous nous permettons d'en offrir un échantillon à nos lecteurs.

L. H. Lafontaine

Sir L. H. Lafontaine naquit à Boucherville en 1807. Il était d'une taille ordinaire si ce n'est qu'il avait une tête immense. C'était une des incarnations les plus parfaites du type Napoléon et cette ressemblance frappait tout le monde. Un jour qu'il était à Paris, tous les vieux soldats de Napoléon s'empressèrent autour de lui et Lafontaine ne savait trop que penser, lorsque l'un d'eux s'approcha et lui serra la main en disant: "Monsieur, que vous ressemblez à notre général". Lafontaine put se rendre compte alors de l'émotion de ceux qui l'entouraient.

Lorsque Lafontaine eut terminé ses études classiques, il se livra à l'étude du droit. Ses succès professionnels lui acquirent bientôt une grande réputation et engagèrent Papineau à s'en faire un partisan. Lafontaine embrassa la cause avec chaleur et fut bientôt regardé à la suite de Papineau comme l'un des chefs du Bas-Canada. Malheureusement il alla trop loin et seconda Papineau dans sa campagne pour soulever le peuple contre le gouvernement; et cela fut la première cause de ses troubles.

Lafontaine laissa la haute position de chef de cabinet en 1851 et emporta les regrets des Canadiens français de ne plus l'avoir pour chef. En 1853 il fut nommé juge de la cour. La reine lui conféra l'année suivante le titre de "Baronnet"; le plus haut qui ait jamais été conféré à un Canadien français.

Lafontaine avait pris le Bas-Canada abaissé et méprisé des Anglais et il le rendit libre, respecté et prospère.

Honneur donc à Lafontaine et payons-lui la dette de reconnaissance que nous lui devons tous, nous Canadiens français, en le proclamant "Sauveur de la nationalité canadienne-française."

(Suite à la page 7)

Aux petits Franco-Albertains

Histoire du Canada

par

Un professeur d'Université

DEUXIEME PARTIE

DOMINATION ANGLAISE

QUESTIONS PRELIMINAIRES

(Suite)

79. La Chambre d'Assemblée fit-elle preuve de mauvaise volonté, quand elle fut appelée à voter les subsides, en 1818?

On pouvait déjà augurer une grosse querelle, lorsque pour comble de malheur, le 30 juillet 1818, Sherbrooke fut remplacé par le duc de Richmond, un grand seigneur et un ultra tory, qui loin d'avoir la clairvoyance et la prudence de son prédécesseur, était un violent, qui ne connaissait que la manière forte.

Aussi, la bataille commença-t-elle sans délai. Cette bataille, nous la gagnerons; mais au prix de combien d'efforts et de combien de sang.

80. De quelle manière le duc de Richmond s'est-il illustré au Canada?

Par ses procédés autoritaires et par son dédain parfait des réclamations du peuple. Heureusement qu'il ne fut pas toujours écouté à Londres, comme à Québec, car autrement pendant l'unique année que dura son règne, il aurait pu réussir à saboter une bonne partie de notre constitution.

Après la première escarmouche de 1818 au sujet des subsides, il aurait fallu beaucoup de ménagements pour éviter un conflit entre l'Exécutif et l'Assemblée. Richmond, mal inspiré par ses aviseurs, préféra brusquer les choses.

Au début de la session de 1819, après avoir demandé à la Chambre de régulariser le paiement des dépenses, qu'elle avait autorisées, l'année précédente, par une simple résolution; il lui signifia qu'elle aurait à augmenter les subsides annuels de 16,000 louis, dont 8,000 devaient être votés **en bloc**, comme fonds de pension à la disposition du gouverneur, pour récompenser des serviteurs provinciaux, vieux et nécessiteux.

C'était une provocation directe à l'Assemblée, qui répondit en termes énergiques qu'il était grand temps de pratiquer l'économie et supprimer les sinécures. Après de longues discussions, les députés décidèrent d'affecter tout le revenu nécessaire à la liste civile; mais de voter ces subsides, article par article.

C'était affirmer encore une fois leur droit d'approprier tous les revenus et leur intention de suivre de plus près les dépenses.

Les profiteurs et leurs amis, qui dominaient dans les deux Conseils en furent épouvantés; et le Conseil législatif s'empressa de rejeter le bill. Dans son discours de prorogation, Richmond accabla les députés de reproches.

Dans son dépit, il n'hésita pas à suggérer à Londres d'enlever au parlement bas-canadien toute juridiction sur les revenus et sur l'approbation des subsides, ou au moins qu'on lui donnât instruction (à lui Richmond) de ne sanctionner aucun bill des subsides, si les crédits n'étaient pas votés **en bloc, d'une manière permanente et remis à la discrétion de l'exécutif.**

Le 28 août 1819, une mort inopinée empêcha Richmond de poursuivre son étrange politique; mais son attitude eut pour effet d'affermir les prétentions des profiteurs et de leur indiquer sur quel terrain ils devaient porter la lutte.

Pendant les courtes administrations du juge en chef Monck et de Sir Peregrine Maitland les choses continuèrent à se gâter. Le 18 juin 1820, lorsque le gouverneur, lord Dalhousie, entra en fonctions, la querelle des subsides était plus aigue que jamais.

81. Quelle fut l'attitude de nos différents corps politiques durant la querelle des subsides?

I. Le Conseil exécutif prétendait:

a) Avoir le droit de percevoir et d'approprier tous les revenus **impériaux.**

b) N'être pas obligé de soumettre ses comptes à l'approbation de l'Assemblée et n'être responsable qu'aux Commissaires de la Trésorerie. Par conséquent les crédits devaient être votés "en bloc".

c) Au sujet des revenus **provinciaux** que c'était avilir l'autorité que de la contraindre à quémander et à se voir chaque année marchander le taux de ses honoraires. Il exigeait une liste permanente, qui devait s'étendre à toute la vie du roi. Un peu plus tard, l'exécutif alla jusqu'à prétendre que l'Acte du Revenu de 1774 n'avait pas été abrogé et qu'il lui réservait à lui seul le droit d'imposer des taxes, de les percevoir et de les approprier à son gré.

II. Le Conseil législatif prétendait:

a) Avoir son mot à dire dans toute appropriation des revenus.

b) Etre obligé de désapprouver tout vote de crédits, qui n'aurait pas été recommandé par l'exécutif, ainsi que toute liste civile décomposée en articles ou en chapitres, sous prétexte que c'était faire injure au gouverneur que d'avoir l'air de lui dicter la mesure des besoins de l'administration.

Evidemment les conseillers exécutifs et législatifs s'entendaient comme larrons en foire et cachaient les plus vils appétits sous ces protestations hypocrites de loyalisme.

III. L'assemblée prétendait:

a) Que si tout vote d'argent devait être proposé aux Chambres par l'Exécutif, toute nouvelle loi d'impôts et toute appropriation des subsides étaient du ressort des seuls députés.

b) Que ce droit d'appropriation, privilège exclusif de la Chambre d'Assemblée, s'étendait à tous les revenus sans distinction: impériaux, provinciaux ou autres.

c) Que l'Assemblée devait voter la liste civile annuellement et article par article.

d) Que le Conseil législatif n'avait aucun droit d'amender une loi des subsides, parce que les membres de ce corps étaient nommés à vie par la Couronne, qu'ils pouvaient ainsi se moquer des suffrages et des désirs du peuple et que le plus souvent, c'était leur opposition reconnue au voeu populaire, qui avait été l'unique motif de leur nomination au Conseil.

Comme il est facile de le voir, le problème que nos gouverneurs avaient à résoudre était des plus compliqués; d'autant plus que soit par intérêt, soit par entêtement, chaque parti avait fait son nid et ne voulait rien céder.

82. Appréciez l'attitude prise par nos députés sur la question des subsides.

On pourrait peut-être leur reprocher d'avoir cru trop naïvement à la stricte égalité de tous les sujets britanniques et d'avoir rêvé trop tôt pour la Chambre coloniale de Québec la même mesure de liberté, dont jouissait à cette époque la Chambre impériale de Londres.

Bien qu'ils fussent rudement provoqués par une minorité accapareuse, qui s'acharnait de toutes manières à réduire leurs pouvoirs au minimum, on pourrait peut-être leur reprocher encore d'avoir été parfois plus exigeants que de raison et de n'avoir pas toujours su tenir compte de certaines contingences politiques; v.g., à la session de 1831-32, alors que la majorité de nos députés rejeta les propositions si conciliantes de lord Goderich.

Il n'en faut pas moins pour convenir que nos députés avaient raison, quand ils se posaient comme les seuls véritables représentants du peuple et les meilleurs interprètes de ses intentions et de ses besoins.

Les admissions postérieures du gouvernement de Londres démontrent au delà de toute évidence que nos pères s'appuyaient sur la vraie théorie constitutionnelle: "C'est à celui qui paie d'autoriser et de surveiller la dépense."

Si le Conseil exécutif et le Conseil législatif, composés pourtant presque exclusivement d'Anglo-saxons ont combattu avec tant d'ardeur une doctrine si conforme au droit parlementaire anglais, c'est qu'ils s'inspiraient des trois mauvaises raisons suivantes:

a) Nous sommes britanniques avant d'être Canadiens; et si Londres ne juge pas à propos d'accorder au Bas-Canada le contrôle complet des subsides, nous devons être pour Londres et contre Québec.

b) Nous britanniques, nous sommes supérieurs en tout point aux nouveaux sujets, conséquemment nous ne pouvons pas nous laisser faire la loi par de misérables Frenchies.

c) Si nous laissons l'Assemblée contrôler les subsides, nous avons fini d'exploiter le Canada à notre caprice et au bénéfice de nos parents et de nos amis.

Il est facile de comprendre qu'une lutte de cette importance, inspirée par des principes si diamétralement opposés, devait nécessairement dans les circonstances dégénérer en querelle de race et rendre absolument impossible le fonctionnement de notre mécanisme administratif.

83. Lord Dalhousie fut-il plus heureux que Richmond, son prédécesseur dans la solution du problème des subsides?

Hélas! s'inspirant du même esprit et cédant aux mêmes influences, il rendit la situation encore plus intolérable. En 1820, Dalhousie demanda à l'Assemblée de voter une liste civile pour la vie de **Sa Majesté.**

L'Assemblée répondit encore une fois qu'elle n'entendait ne faire qu'une appropriation annuelle. Elle discuta le budget, article par article et le vota par chapitre.

Le Conseil législatif, avant même que l'Assemblée lui eut soumis le résultat de ses délibérations rejeta le bill des subsides tel que voté par les députés.

Pour se concilier l'appui du Conseil, l'Assemblée avait pourtant offert d'accorder au gouvernement par vote spécial une somme supérieure aux prévisions budgétaires, afin de bien montrer que ce n'était pas une questions de mesquinerie, mais une question de principe. Tout fut inutile, on aurait plutôt apprivoisé un tigre.

L'Assemblée fit alors parvenir au gouverneur une liste d'abus commis par l'exécutif aux dépens des finances de la province le priant d'apporter remède au mal.

(à suivre)

Le meilleur chef est celui qui, sans vains bavardages, veut le plus fortement et le plus longuement.

Georges CLEMENCEAU.

La Survivance

Le grand obstacle à l'égalisation des conditions, c'est que nous avons tous la passion de l'inégalité.

—BRUNETIERE.

Rédacteur: Maurice Lavallée — DIEU ET PATRIE — Administrateur: R. P. Gérard Forçade, O.M.I.

Ombres au tableau...

Quelque trois semaines se sont déjà écoulées depuis que l'on a commencé à "avoir une journée de l'A.C.F.A." dans les centres canadiens-français où l'on compte un cercle de l'A.C.F.A.

Il va sans dire qu'une telle journée a été et sera toujours nécessaire. Qui niera qu'elle n'a pas réveillé certains endormis, secoué les apathiques, stimulé les enthousiastes?

Elle a fait du bien.

Elle a puissamment contribué à montrer les ombres au tableau de notre situation nationale.

En effet, aujourd'hui, on dirait—souhaitons que *nous nous trompions*—qu'il y a plus de nuages à l'horizon franco-albertain, qu'il n'y en eut à d'autres moments où le ciel, cependant, paraissait bien lourd. Mais il y avait de la vie, de la réaction, de la résistance et partant, de l'espoir.

Nous pouvons nous demander, comme le faisait un confrère franco-américain à propos de ses compatriotes, si l'élément canadien-français de l'Alberta, encore si jeune sous le rapport des ans, connaîtrait prématurément la décrépitude de la vieillesse et son impuissance? La somnolence d'une trop forte partie de notre population, à laquelle les artisans de notre anéantissement injectent à jet continu le narcotique de la lâcheté satisfaite; cette somnolence, est-ce un assoupissement passager, ou est-ce le coma dont on ne sort plus?

Chez un trop grand nombre de nos compatriotes, la sensibilité ethnique est à ce point émoussée, qu'ils se contentent aujourd'hui de lever les épaules en présence de certains gestes et indices qui naguère, eussent poussé nos pères à élever la voix.

D'autre part, notre vision serait-elle devenue tellement embrouillée que nous ne pourrions plus discerner la trace des empiètements pratiqués contre nos droits les plus sacrés, et notre vitalité nationale si basse que nous devions rester inertes et indifférents, en présence des tactiques et stratagèmes—parfois substiles il est vrai—par lesquels on arrivera à miner et faire crouler nos institutions franco-albertaines!

Il nous faut tous nous ressaisir, afin de conjurer le sort si peu enviable qui attend nos paroisses canadiennes-françaises dont la survivance est si intimement liée à l'existence d'un clergé franco-albertain; qui attend aussi notre Association et notre journal.

Serions-nous devenus indifférents au point de ne plus comprendre qu'une fois l'A.C.F.A. et le journal disparus, on aura tôt fait d'expulser le français du programme de nos écoles bilingues.

En effet, dans ces centres où nos compatriotes sont abonnés au journal anglais, mais ne trouvent ni place ni lecteurs dans leur foyer pour une publication française, est-ce qu'on peut, en vérité, compter sur de tels êtres, dénués de toute idée de patriotisme, pour assurer la continuation de l'enseignement du français dans les écoles?

Et si l'enseignement du français est banni de nos écoles, que deviendra donc cette chère jeunesse qui est l'espoir de demain?

Par notre apathie, par notre absence de solidarité nationale, la laisserons-nous désemparée, prête à glisser impitoyablement vers le gouffre de l'anglicisation?

Ne nous trompons pas! Nous devons agir et cela n'est pas possible sans la solidarité. Et celle-ci ne sera possible à son tour que si elle s'appuie sur l'A.C.F.A. et son organe officiel.

Le journal franco-albertain et l'A.C.F.A., soucieux de leur mission particulière et suffisamment appuyés pour que leur action ait du poids, voilà le meilleur rempart que nous puissions ériger en protection autour de nos institutions pour la perpétuation desquelles nos pères eussent combattu "jusqu'au bout" mais que l'aveuglement et l'apathie de tant de leurs descendants exposent de nos jours aux plus graves dangers.

Maurice Lavallée.

BILLET

Détails

Mot bref, qui signifie à peu près tout et à peu près rien et que les Canadiens français peu soucieux de leurs droits emploient volontiers comme une excuse à leur indolence et à leur lâcheté. On en use et en abuse. C'est l'explication facile pour celui qui ne veut ou ne peut réfléchir. Il y a quelquefois des explications difficiles, alors il vaut mieux se contenter d'un haussement d'épaules et d'une moue significative et les ponctuer d'un: détail!

Le premier venu croit se donner de l'importance en exhibant dans sa conversation française les quelques mots anglais qu'il sait ou croit savoir. Notre jeunesse excelle un peu en ce genre tant et si bien que pour plusieurs, c'est devenu quelque chose comme une seconde nature de s'exprimer en anglais là où non seulement le français devrait être de mise mais de rigueur. Le fait est d'occurrence journalière et il ne faut pas s'en étonner, car ce n'est qu'un "détail". L'attrait qu'éprouve le public lecteur envers le ramassis disparate de journaux et revues "yankee" et de leurs imitateurs canadiens rédigés en français a contribué pour beaucoup à la baisse de notre fierté nationale. La lecture répétée de ce genre de littérature (?) a affadi notre bon goût et empêché une nette vision des choses. Dans l'esprit de ses adeptes, si toutefois ils y songent, la considération qu'accordent à la presse à sensation nos compatriotes, n'est qu'un "détail", rien de plus.

L'encroûtement de nos hommes d'affaires qui croient dur comme fer assurer leur succès en se cachant derrière un rempart de mots anglais, ou dont les méthodes de commerce n'ont pas évolué avec comme résultat l'emprise toujours grandissante du concurrent étranger, encore un "détail".

La peur des responsabilités dont nos chefs naturels nous ont donné l'exemple et qui conduit à l'apathie quasi-générale, la peur de tout effort capable d'amener un changement pratique, la complaisance avec laquelle nous cédons le pas à tout nouveau venu en ce pays quitte à déblatérer contre le sort qui nous retient en arrière, ce n'est en somme que d'autres "détails".

Le maquillage de nos demeures à l'aide de tout ce qui tombe sous la main où se posent et se superposent les désignations anglaises les plus variées amènent insensiblement ceux qui s'y livrent à s'y adapter. "Détail", toujours "détail".

Les trahisons continuelles de nos marmitons politiques, "détail"! L'imprévoyance criminelle de gouvernants qui ont fait de nous des partisans au lieu de patriotes, détail! La campagne de dénigrement systématique des créchards contre la presse libre, détail! La servilité de ceux qui ont peur de penser par eux-mêmes, détail! Notre manque de curiosité devant les stupidités du cinéma américanisateur, détail! Notre ignorance crasse de l'histoire du pays, détail! Le faible appui financier, pour ne pas dire plus, que reçoivent de notre classe aisée les oeuvres de salut national, détail que tout cela.

Envisager sous cet angle, le problème de notre survivance tout entier devient un détail, car tout détail découle d'un autre et mène à d'autres. On conçoit donc facilement que c'est de cette manière que nous formons la chaîne qui nous retient dans l'esclavage. Il n'est pas inutile de rappeler ici que tout travail de redressement pour être efficace doit s'exercer jusque dans le détail, sans quoi il ne saurait y avoir de redressement véritable.

Mgr Béliveau, l'auteur du mot d'ordre bien connu "Si nous voulons du français, à nous d'en mettre", ajoutait aussi "Soyons des hommes de principe, oui, mais surtout d'action. L'action ferme et logique jusque dans le détail, seule nous sauvera.

Mais pour cela, il faut le vouloir, le voudrons-nous?

Réactionnaire.

En Passant...

"La fondation de l'Etat socialiste n'aura lieu que par la confiscation de l'industrie, qui suivra la confiscation des biens des agriculteurs. Inutile de dissimuler, ainsi que le font les Cocofeds Cooperative Commonwealth Federation. Ceux qui ont étudié froidement le socialisme comprennent qu'une agriculture édifiée sur le capitalisme ne peut vivre à côté d'une industrie socialisée, et si les agriculteurs ne le comprennent pas encore, ils se verront tôt ou tard acculée à la catastrophe," écrit le "Regina Star".

* * *

C'est surtout des livres prêtés qu'on peut dire qu'ils ont leur destinée.

* * *

Celui qui écrit pour la postérité ne doit pas trop compter sur la prospérité.

* * *

On n'est jamais tenté de remercier ceux qui nous tiennent à leur merci!

* * *

Si un tel ne s'est jamais vendu, c'est tout simplement parce qu'il n'a pas trouvé d'acheteur.

* * *

Un annonceur à la radio vient d'être assassiné. C'est bien malheureux, mais, enfin, la patience a des limites.

* * *

Les gens qui parlent à mots couverts ont naturellement quelque chose à couvrir.

* * *

La société n'est que le développement de la famille; si l'homme sort corrompu de la famille, il entrera corrompu dans la société.

* * *

Plus on étudie, plus on demeure convaincu que toutes nos connaissances ne datent que d'hier, et qu'il en est peut-être davantage qui ne dateront que de demain.

* * *

On obtiendra l'amitié d'un homme en cultivant en soi les qualités qu'il estime en lui.

LE PASSANT.

Bribes d'histoire locale

par

Philippe d'Armor

MISSION DU LAC SAINTE-ANNE

CHAPITRE DIXIEME

DEVELOPPEMENTS IMPORTANTS — 1856-1861

(Suite)

"Qu'on nous permette aussi, ajoute-t-il, un mot de reconnaissance à l'adresse de M. William Christie, agent de l'honorable compagnie dans cette importante et belle partie du pays. Depuis son arrivée à Edmonton, ce monsieur n'avait cessé de donner à nos missionnaires les marques les plus ostensibles de respect et d'attachement. Pour leur facilité et leur satisfaction, il avait fait construire gratuitement, à l'intérieur même de son fort, une jolie petite église, à laquelle est adjointe une résidence commode pour les Pères. A l'arrivée de l'évêque et pendant tout son séjour, M. Christie se montra d'une attention aussi délicate qu'empressée; puis, quand il s'agit du départ, il fit spontanément tous les frais et préparatifs, et prit si bien ses mesures que, pour la première fois l'évêque fit un long voyage sans fatigues. Pendant 1,500 kilomètres (plus de 900 milles), il ressentit les suites de ces attentions, qui furent secondées par M. Alexander Christie, son frère, en charge du district voisin. Ces deux messieurs nous donnèrent tant de facilités que ce long voyage, au milieu de la saison la plus rigoureuse, nous reposa, au lieu de nous éprouver.

"Il nous reposa d'autant plus que notre coeur éprouvait une bien douce consolation, par l'assurance que nous donnèrent les deux messieurs Christie d'en finir, dans leurs districts respectifs, avec le commerce des liqueurs enivrantes parmi les sauvages, promesse qu'ils effectuèrent l'année suivante, qui assure à nos missions de l'ouest une bien plus grande prospérité et aux pauvres sauvages une protection dont ils ont tant besoin." (Vingt Années, Mis. des Oblats, t. 5, p. 344). Cette louable mesure devait être notée. Il faut ajouter malheureusement que des marchands particuliers, étrangers à la compagnie, continuèrent à vendre des liqueurs enivrantes aux sauvages.

Mission au Fort de la Montagne

Pour donner suite à la demande du chef Pied-Noir, il avait été décidé par Mgr Taché que le P. Lacombe se rendrait aussitôt que possible au Fort de la Montagne, où les Pieds-Noirs se trouvaient souvent unis aux Cris pour la traite ou le commerce des fourrures. Les Canadiens d'ailleurs et les Métis y réclamaient ses services.

Après avoir fait une sépulture à Edmonton, le 21 janvier, le P. Lacombe se mit en route; et, dès le 27, nous le voyons occupé à baptiser, au Fort de la Montagne: il y fit, en effet, ce jour-là, trois baptêmes, savoir: de Nancy Hamelin, de Suzanne Sinclair et de Nancy-Jeanne Nipissing.

Il semble être resté, soit au Fort, soit dans la région, tout le mois de février et une partie de mars. Parmi les noms de ceux qui bénéficièrent de son ministère, nous retrouvons les premiers que nous avons lus sous la plume de M. Thibault, notamment des Piché et des Durand. Beaucoup de noms sauvages viennent s'y ajouter; mais il est à remarquer que ce ne sont que des noms cris. Si, d'aventure, en ces temps-là, un de nos missionnaires baptisait quelque Pied-Noir, il se contentait d'en indiquer la nation ou la tribu, avec le nom de baptême, et rien de plus. La raison en est apparemment que, ne connaissant pas la langue des Pieds-Noirs, ils ne parvenaient pas à bien saisir les noms propres. Ce qui appuie cette raison, c'est qu'il en est de même pour la plupart des noms Assiniboines, Sékanais, Shouswab et autres. Les noms cris d'ailleurs sont souvent mal écrits, au témoignage des meilleurs connaisseurs.

On n'est pas surpris de trouver Alexis Cardinal dans la compagnie du P. Lacombe, pendant cette mission; on le voit faire fonction de parrain. Mais il en est un autre qu'on ne pouvait s'attendre à rencontrer, et qui était destiné, lui aussi, à devenir célèbre: c'est le nom de Jean L'Heureux, que nous lisons pour la première fois, dans le registre du P. Lacombe, à la date du 26 février 1861. Profitons de l'occasion pour faire connaître celui qui le portait.

Nous avons, sur son compte, une petite notice bien charitable dans la Vie du P. Lacombe, par une Soeur de la Providence (p. 105, en note). "Cet homme, y lisons-nous, dont la vie ne fut qu'une longue suite d'exploits et d'aventures de toutes sortes, appartenait à une très bonne famille de Québec. Il fit un brillant cours classique, et, à diverses reprises, essaya d'entrer dans les ordres ou de se faire religieux. Pour une cause ou pour une autre, il n'y réussit pas et se livra à la vie la plus aventureuse qu'on puisse imaginer. Il était lié d'amitié avec les sauvages, surtout les Pieds-Noirs, et les Métis, avec qui il vécut de nombreuses années. Bien des fois il se fit mendiant pour eux, afin de leur venir en aide. M. Jean L'Heureux, devenu octogénaire, vint se mettre sous la direction de son vieil ami (le P. Lacombe) qui fut très heureux de payer la dette de reconnaissance contractée cinquante-six ans auparavant, durant cette terrible épidémie chez les Pieds-Noirs" Faisons remarquer ici que l'auteur fait allusion à l'épidémie supposée, de 1857, pendant laquelle Jean L'Heureux aurait sauvé la vie au P. Lacombe.

Moins charitable est le R. P. Bonnald, O.M.I., quand il parle de Jean L'Heureux. "Celui-ci, dit-il, était un Canadien français de St-Hyacinthe. On sait de lui qu'il fut chassé du grand séminaire de cette ville pendant sa théologie. Venu en quête de fortune chez les Cris et les Pieds-Noirs, il voulut s'attacher aux missionnaires au milieu desquels il trouvait son existence. Il finit même par obtenir de Mgr Grandin le titre de catéchiste, et il fut connu comme tel parmi les Pieds-Noirs, au point qu'on l'appelait partout: la Trinité, sans doute à cause du mystère dont il leur parlait souvent. Sans aucune autorisation, mais bien de sa propre initiative, il se fit un costume, une espèce de soutane de drap brun: il fallait le voir avec cet habit franciscain, une calotte sur la tête et la pipe à la bouche! Repoussant de prime abord, il ne vous regardait jamais en face et avait le front crasseux. Je crois que sa réputation était à l'avenant. S'il entamait la conversation sur la théologie, avec le P. Scollen surtout, il essayait de mettre en embarras son interlocuteur. Je ris encore au souvenir du jour où un compatriote de Jean L'Heureux voulut s'attaquer à lui sur la procession du Saint-Esprit. Jean L'Heureux lui fiit mordre la poussière de sorte que l'autre finit par lui dire: Restez, vous, dans vos arguments métaphysiques, pour moi, en fait de procession, je ne connais que celle de la Fête-Dieu". (P. Bonnald, O.M.I., Cinquante Ans de Mis. au Nord-Ouest Canadien, 1874-1924, dans Petites Annales de Marie Immaculée, 1924, p. 264).

Nous achèverons le portrait de Jean L'Heureux par quelques traits empruntés au Codex Historique de la Mission des Pieds-Noirs, rédigé par le R. P. Le Vern, O.M.I. "Le récit de ses aventures ferait un roman considérable. Il parlait le cris et le pied-noir, mais très mal, quoiqu'il les comprît très bien. . . Réserve faite de ses excentricités, qui sont légion, il a rendu de réels services, et au gouvernement, comme interprète, et aux premiers missionnaires catholiques, surtout sur cette réserve des Pieds-Noirs. Il a travaillé spécialement, et avec un succès surprenant, à recruter des enfants pour l'école industrielle de Dunbow, dans les premières années qui ont suivi la fondation de cette institution. Il s'est arrogé pendant plusieurs années la fonction de catéchiste et il a en réalité donné plusieurs notions de religion aux sauvages d'alors, qui ont dû avoir pour lui une grande estime, à en juger par ceux d'aujourd'hui qui, dans leurs récits, associent toujours son nom: Neokiskaetapiw, les Trois Personnes, la Ste-Trinité, à ceux des RR. PP. Lacombe, Ars-oskitsiparpiw, le bon coeur, Scollen, Arsepohersin, la bonne parole, et Doucet, Enak-atoyapekwan, le petit prêtre. . . Il a commencé à interpréter dans la réserve pied-noir plus ou moins officiellement en 1831; il a cessé en 1891. Etant tombé dans la misère, il a été reçu à la mission catholique de Calgary d'abord; puis il s'est retiré chez des métis de Pincher-Creek; en 1908, il recevait encore du gouvernement la ration des employés du département indien". Il est mort au Lacombe Home, près de Calgary.

(à suivre)

Ohé, les jeunes

Guerre à l'insouciance

Notre jeunesse, on peut du moins le constater chez une certaine partie de ses membres, fait montre d'une insouciance qui cadre peut-être avec son âge, mais qui n'est pas de mise devant les graves problèmes qui nous affrontent tous et dont la solution n'est pas la seule affaire des personnes plus âgées.

Si ces jeunes, du moins à ce qu'ils prétendent, n'ont rien à voir immédiatement aux choses sérieuses, ils peuvent cependant se préparer à prendre un jour la place de ceux sur qui retombent aujourd'hui les lourdes charges de diriger soit dans le domaine public ou privé. Cette préparation demande beaucoup de travail, d'étude et de bonne volonté. Tous doivent s'y entrainer et non pas seulement un petit groupe qui fait sans doute tout son possible mais qui est vite débordé. Y consacre-t-on suffisamment de temps et d'efforts? Assurément non.

Regardez attentivement les jeunes autour de vous et vous remarquerez facilement combien d'entre eux perdent leur temps dans une inactivité totale qui conduit bien souvent au mal d'abord pour tomber ensuite dans le vice. La paresse est la mère de tous les vices, dit un proverbe vieux comme le monde et qui est toujours d'une grande actualité.

Nos jeunes ont beaucoup d'heures libres et plus particulièrement ceux que le chômage maintient inactifs. Ne pourraient-ils pas en profiter pour améliorer, compléter, perfectionner leur instruction reçue bien à la hâte parfois sur les bancs de l'école et du collège. La lecture devrait être leur passe-temps favori et cependant combien peu d'entre eux y consacrent un peu de temps. Et parmi ceux qui lisent, combien peu ont le souci d'apporter un soin particulier à leur lecture quand celle-ci n'est pas exclusivement composée de romans à thèse morale douteuse et parfois franchement mauvaise produisant toujours le résultat que l'on sait.

Que d'heures perdues en flâneries inutiles dans les endroits publics, les salles de pool et les restaurants et qui pourraient être employées avantageusement ailleurs, et comme on se soucie peu d'apprendre ou de perfectionner le peu que l'on sait. Et ainsi la vie se passe dans l'insouciance complète, on perd son temps à flâner ici et là, on reconnait être des nullités et on semble se maintenir avec un certain plaisir dans ce pitoyable état.

"Scieurs de bois et porteurs d'eau", a dit un jour à l'Assemblée Législative de Québec un député parlant des nôtres et plaignant leur sort. Quelle tollé a-t-il soulevé et cependant n'avait-il pas un peu raison si on veut bien voir clair.

Il appartient donc à la jeunesse présente de faire les efforts voulus pour bien s'entrainer à occuper un jour les positions supérieures qui nous reviennent de droit et qu'on nous refuse parfois sous prétexte d'incompétence et de manque de préparation.

A. R.
Le Progrès du Golfe.

L'Oiseau Bleu

Lisez-le et faites-le lire

L'artiste Louis-Joseph Dubois a voulu, dans le dessin qui orne la couverture du dernier numéro de l'"Oiseau bleu", saisir sur le vif l'un des groupes gracieux qui participent à la fête du "Mardi gras". Procurez-vous cette livraison et vous verrez.

Lisez "Grand'maman" de Mlle Marie-Rose Turcot; vous goûterez ce récit tout plein de charmants souvenirs et le gentil babillage de Criquette et de Mono, deux enfants espiègles à n'en pas douter.

Lisez la lettre ouverte à Mlle Marcelle Gauvreau, directrice de la rubrique des jeunes naturalistes. "Quel délicieux régal de pommes canadiennes et quelle captivante leçon de greffage". Voilà une manière pratique de se récréer et de s'instruire.

Lisez aussi l'article de Jean-Marie Gauvreau, professeur à l'"Ecole technique de Montréal", intitulé: "La nature au service de l'art."

Michelle Le Normand continue à nous décrire le personnel du "33" qu'elle a connu pendant son séjour d'étude à Paris; cette fois-ci, elle brosse le portrait du professeur de philo et de l'appariteur et l'artiste James McIsaac les a caricaturés.

Une vierge iroquoise, "Tékakwitha à la Prairie" de Mme Juliette Lavergne, le "Petit dictionnaire du philatéliste", texte illustré de timbres-poste émis par l'Allemagne et les Etats-Unis, le "Questionnaire de la Jeunesse: sellerie et charronnerie", de M. l'abbé Etienne Blanchard, la "Conversation" de cousine Fauvette, articulet suivi de sa "Correspondance", "L'alerte bonne femme" publiée dans la série de "Nos chansons populaires" recueillies par M. E. Z. Massicotte, les "Avant-Gardes de l'A.C. J.C.", une page d'histoire relatant une épisode de "M. Jérôme de la Dauversière", le "concours mensuel", complètent la dernière livraison de l'"Oiseau bleu", revue illustrée pour la jeunesse, publiée par la "Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal."

Remerciements sincères aux parent qui donnent comme cadeau à leurs enfants un abonnement à l'Oiseau Bleu et aux éducateurs qui en recommandent la lecture à leurs élèves. Il suffit, pour recevoir l'Oiseau Bleu pendant dix mois d'adresser un bon de poste de 50 sous au directeur de l'Oiseau Bleu, au numéro 1182 de la rue Saint-Laurent, à Montréal.

On en est au sacrement de mariage. M. le curé interroge les enfants.

—Quand Notre-Seigneur a-t-il institué le sacrement de mariage?

Grand silence.

Soudain un enfant lève la main: Moi, M. le curé. . . !

—Eh bien? . . .

—C'est quand Notre-Seigneur a dit: "Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font!" . . .

La Survivance

Imprimée par
L'IMPRIMERIE "LA SURVIVANCE" PRINTING LTD.
10010 - 109e rue, Edmonton, Alta.
Téléphone 24702

ABONNEMENTS:
Canada, un an.. ....$2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

Chronique de l'A.C.F.A.

Dimanche dernier, le R. P. Fortier, S.J., et le secrétaire général terminaient la tournée de la région de St-Paul, après avoir visité tous les centres à l'exception de Lafond et de Brosseau-Duvernay.

Lundi après-midi, le 6 mars, nous faisions la distribution des prix à l'école de Sainte-Lina, le soir, assemblée et distribution des prix à Saint-Edouard. Mardi soir, distribution des prix et assemblée au Lac Froid. Mercredi après-midi, distribution des prix et assemblée à Saint-Joseph, le même soir à Bonnyville. Jeudi visite aux Avant-Gardes à Bonnyville.

Dimanche dernier après la messe, assemblée à Sainte-Lina et le soir distribution des prix et assemblée à Saint-Vincent.

Partout nous avons rencontré de beaux groupes de personnes qui se sont montrés intéressés à l'A C.F.A., au journal et à nos questions nationales. Cependant, nous nous en voudrions de ne pas mentionner que les paroissiens de Saint-Joseph ont remporté les honneurs sur tous les centres que nous avons visités. C'est à cet endroit que la plus grande proportion des paroissiens s'était réunie pour la distribution des prix et l'assemblée.

* * *

Durant chaque assemblée il fut question aussi des choses agricoles. Ainsi, il y aura des clubs de jeunes éleveurs à Saint-Edouard, Saint-Joseph, Sainte-Lina et Saint-Vincent et probablement à Bonnyville. Nous félicitons les personnes plus âgées qui fournissent ainsi l'occasion aux plus jeunes de se renseigner par l'entremise de NOTRE agronome bilingue.

* * *

Nous remercions bien sincèrement toutes les personnes qui nous ont donné l'hospitalité à la manière canadienne-française. Nous devons mentionner tout spécialement les religieuses de l'hôpital Sainte-Thérèse de Saint-Paul, qui nous ont hébergés et soignés pendant la plus grande partie de notre voyage. Nous remercions aussi les religieuses de l'hôpital Saint-Louis de Bonnyville qui ont aussi fait leur grande part pour alléger les fatigues du voyage. Il nous serait trop long d'énumérer tous les curés et les familles qui nous ont si cordialement reçus, mais à tous nous disons un bien sincère merci!

* * *

D'après les rapports reçus, la journée de l'A.C.F.A. à Morinville, Legal et Saint-Albert fut un vrai succès. On nous dit que partout les salles étaient bien remplies et que chacun porta un vif intérêt aux conseils des orateurs. Malheureusement, la journée de l'A.C.F.A. à Lamoureux fut manquée à cause d'un malentendu. Les gens se réunirent après la messe et les orateurs se rendirent le soir. Nous essaierons de reprendre cette visite plus tard.

* * *

A Legal, les représentants de l'Exécutif étaient le R. P. Routhier, O.M.I. et M. Tremblay. A Morinville S. H. le juge L. Dubuc, président général et le R. P. Pelchat, S.J., démontrèrent aux personnes présentes la nécessité de notre Association. A St-Albert, le R. P. Tessier, O.M.I., et M. Maurice Lavallée furent les dignes représentants de l'Exécutif.

A toutes les personnes qui se sont fait un devoir de venir entendre ces orateurs, malgré les mauvais chemins, nous offrons nos sincères félicitations.

* * *

Nous accusons réception des sommes suivantes reçues durant le cours de la semaine dernière: Chauvin, $6.50; Saint-Edouard, $7.65; Bonnyville, $22.10; Rahab, $2.00.

A tous: Merci!

Mercredi prochain, le 21, assemblée régulière des membres de l'Exécutif à l'heure et à l'endroit ordinaires.

LEO BELHUMEUR,
Secrétaire général.

BEAUMONT

Le R. P. Gaborit a beaucoup recommandé la loterie des Enfants de Marie sur un $2.50 en or. Cette loterie est pour habiller les enfants de choeur: ils seront nombreux car trente ont déjà donné leur nom.

Les Enfants de Marie préparent à cette occasion une pièce. Elles donneront une soirée afin de se procurer assez d'argent pour payer l'étoffe et la couturière qui est Mme Eric Bérubé.

Lundi 12 mars, nous avons eu le service anniversaire de Mlle Pauline Ouellette, décédée à Great Falls, E.U., et qui a été enterrée ici, il y a un an. Mlle Ouellette était la soeur de Mme Achille Royer.

Mme H. Lavanture qui a gardé le lit pour une semaine pour la grippe est maintenant bien rétablie.

Jeudi dernier il y avait réunion à plusieurs endroits à l'occasion de la mi-carême.—Corr.

FALHER

Soirée paroissiale. Dimanche le 25, partie de cartes au profit de l'église. Il est regrettable qu'une baisse de température,—le thermomètre est descendu en bas de trente,—ait empêché nombre de paroissiens d'assister à cette soirée. Un programme récréatif avait été préparé par les Dames de l'Autel sous la direction de Mme J. B. Langelier. La pièce de résistance, assez considérable pour une fin de veillée, "L'héritage", a été rendue avec brio par nos actrices locales. Nous leur savons gré de nous avoir fait passer une belle heure. Merci.

La soirée s'est terminée par la distribution des prix. Les heureuses gagnantes furent: Mme F. Ethier, 1er prix; Mme Antonio Champagne, 2ème prix. Le prix de consolation passa à Mme Adélard Parizeau. Les hommes étaient représentés aux honneurs par M. Adélard Giroux, M. A. Moisan et M. A. Garant.

Assemblée annuelle de la laiterie de Falher. La laiterie de Falher a tenu son assemblée annuelle jeudi le 1er mars dans la salle municipale. Pour montrer leur satisfaction, les actionnaires ont élu le même bureau de direction que l'année dernière, à savoir, MM. Louis Roy, Adélard Giroux, Wilbrod Desaulniers, Jean-Baptiste Langelier et Joseph Tremblay. Les directeurs ont maintenu M. Louis Roy à la présidence.

Cette assemblée des actionnaires de la laiterie ramène sur le tapis une des questions les plus importantes pour les fermiers du nord. Faut-il se cramponner mordicus à la culture extensive et exclusive du grain, ou est-il sage de s'adonner à la culture mixte? A en juger par les agissements de beaucoup, la culture mixte ne mérite pas d'attention. Autrement, la fromagerie aurait opéré plus longtemps l'année dernière et aurait reçu plus de lait. La moyenne des retours de la fromagerie s'établit à 75 sous les cents livres de lait, ce qui devrait mettre l'avoine à trente sous le boisseau, à moins que les vaches de la région doivent être rangées dans la catégorie de vaches à thé. Le lait à 75 le cent; le lard à 9 sous, avouons que c'est viable surtout à une époque où l'argent liquide a tant de valeur. Encore faut-il le savoir et vouloir en profiter.—Corr.

LEGAL

En dépit des pronostics, qui, la semaine dernière, nous laissaient entrevoir un dégel complet, le thermomètre a soudainement descendu, au point de nous permettre de refaire la glace de notre patinoire et de reprendre nos joutes finales de hockey. La partie qui fut jouée ici mercredi nous donna la victoire, 3 à 0. Le pointage fut fait par Z. Toupin, deux, et M. McPherson, assisté de Léon Riopel, un. Le lendemain une autre partie fut jouée à St-Albert, où l'équipe locale nous rendit la monnait de notre pièce, 2 à 0 en leur faveur. Le surlendemain, la partie décisive devait se jouer ici, mais la température changea de nouveau et si rapidement qu'elle dût être supprimée. Il semble que c'est le dégel pour de bon cette fois.

Jeudi dernier, 2 h. p.m., eut lieu une réunion pour lancer l'organisation d'un club de producteurs d'avoine "Victoire". M. Georges Montpetit avait été chargé de la propagande, et un bon nombre de cultivateurs se rendirent à la salle paroissiale pour se renseigner auprès des MM. E. Hallman et J. H. Tremblay, agronome bilingue, tous deux employés au département de l'agriculture. Originairement, on devait former un club de producteurs de blé, mais ne pouvant obtenir du gouvernement la semence enregistrée. Garnet, on préféra former un club de producteurs d'avoine.

Dimanche soir, malgré les chemins détrempés par le dégel, nous cûmes quand même notre assemblée de l'A.C.F.A. Elle débuta par la distribution des prix du club des jeunes éleveurs de veaux. Ensuite, M. J. H. Tremblay, suivi du R. P. Routhier, supérieur du Juniorat d'Edmonton, prirent l'un après l'autre la parole pour démontrer le but poursuivi, et le travail accompli par notre association nationale. Entre les discours, M. Alex. Lavoie nous déclama: Un crime. M. le curé ajouta quelques mots de remerciements. L'assemblée était sous la présidence de M. Delphis Coulombe, président du cercle local.

M. l'abbé R. Bérubé, de Chauvin, est venu nous surprendre par une courte visite de deux jours.

Mme Jos. St-Martin, s'étant contusionnée dans une chute, dut se rendre à l'hôpital d'Edmonton, où il lui fut conseillé de rester pour soins et traitement.

Wilfrid Lecavalier, pris de mal soudain, fut emmené d'urgence par le Dr Riopel à l'hôpital Général, où il fut opéré immédiatement, opération sérieuse, mais qui a parfaitement bien réussi. Le malade va aussi bien que possible.

M. Paul Bouchard, employé à la Banque Nationale, a été transféré à Edmonton. M. Walter Lambert est arrivé de St-Paul pour seconder M. Clovis Ouellet, durant l'absence du gérant, M. Noël Chalumeaux.

M. Omer St-Germain, député de St-Albert, était de passage à Legal au cours de la semaine dernière.

Mme Ashton de Clyde est venue passer trois jours avec sa jeune fille pensionnaire au couvent. Mme Ashton est une française originaire du Jura.

Baptêmes. Marie Rita, née de Arthur Bachand et Elizabeth Caza. Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Riopel, oncle et tante de l'enfant.

Joseph Maurice Elisée, née de André Pelletier et Marie Ouellet. Parrain et marraine, M. et Mme Elisée Ouellet, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Jos. Ouellet, grand'mère de l'enfant.—Corr.

MORINVILLE

Vendredi dernier, nos cultivateurs se réunissaient dans la salle paroissiale pour y entendre une conférence de M. Tremblay sur l'industrie du porc à jambon. La conférence était illustrée afin de faire mieux saisir la différence entre porc et porc, entre celui qui est de nature à faire du bon jambon pour nos amis de l'Angleterre et celui qu'ils repoussent avec dédain. Puisque nous voulons leur vendre notre marchandise, faisons en sorte de leur fournir ce qu'ils demandent.

Dimanche soir, notre cercle local de l'A.C.F.A. donnait sa soirée au profit de l'Association et notre salle se remplissait pour l'occasion. De beaux prix furent donnés aux gagnants. Puis vint un gentil programme sous la direction de Mlle Lucille Boyer. Cette dernière a fait les choses avec beaucoup de gentillesse et de doigté et nous lui en sommes reconnaissants.

Le clou de la soirée nous était réservé pour la fin et nos visiteurs se chargèrent de cette partie du programme. S. H. le juge Dubuc, président de l'Association nous dit son dévouement à la cause française, son intérêt de tous les instants. Il invita les Canadiens français à faire partie de l'Association puisque l'union fait la force et ce n'est qu'en nous tenant ensemble que nous pourrons compter pour quelque chose dans cette province.

Le P. Pelchat, Jésuite, devait nous offrir la pièce de résistance dans un magistral discours. Il nous a dit la vocation des Canadiens français sur cette terre d'Amérique et cela depuis l'origine. Soyons fidèles à cette vocation qui vient de Dieu lui-même et pour mieux y correspondre, soyons membres de l'A.C.F.A. Somme toute cette soirée nous fit du bien et nous sommes retournés chez nous fiers d'être canadiens-français.

L'on nous dit que notre prochaine soirée sera donnée par nos syndics d'église et c'est dire déjà qu'elle sera un succès.

La liste des malades semble s'allonger et durant le cours de la semaine dernière une attaque de paralysie terrassait deux de nos bons paroissiens, M. Stanislas Gauthier et M. Girard Juchmes. Les deux se remettent peu à peu et nous espérons qu'ils en seront soulagés pour cette fois.

L'on nous rapporte que Mgr Chiasson de Chatham, Nouveau Brunswick, a adressé à ses diocésains une lettre pastorale dans laquelle il les met en garde contre le C.C.F. C'est une deuxième condamnation épiscopale qui frappe la nouvelle doctrine, sans parler des conseils donnés oralement par Nos Seigneurs les évêques, soit privément, soit au cours de leurs visites pastorales, conseils qui ne laissaient aucun doute sur leurs intentions, conseils qui furent compris parfaitement par tous ceux qui voulurent comprendre.

Vendredi dernier, le 9 de ce mois, un incendie emportait la maison de Liguori Caouette. Tout fut brûlé, le ménage compris. Nous offrons nos sympathies à la famille avec l'espoir qu'elle pourra se remettre de cette épreuve.

L'on nous dit que nos joueurs de dame ont décidé de connaitre le champion de la localité. Un concours commencera cette semaine même et ne se terminera qu'avec la proclamation du champion. Avis aux aamteurs.

BROSSEAU-DUVERNAY

Dimanche, le 4 mars, avait lieu notre cinquième partie de cartes, donnée par MM. Albert et Wilfrid Desrosiers. Comme les précédentes, elle fut un grand succès, car elle a rapporté la somme de $43.20. Au bingo comme aux tables de cartes l'entrain général régna toute la soirée. Les personnes suivantes furent les heureux gagnants et gagnantes de très jolis prix. M. Adélard Ouellette, un joli service à barbe. Mlle Germaine Chouinard, un nécessaire de toilette. Les prix de consolation furent gagnés par Mlle Malvina Baudet et Haward Stranghan. Le prix pour la rafle fut gagné par Mlle Gabrielle Chouinard.

Le programme composé de chansons et de déclamations comiques fut très apprécié aussi bien que les beaux morceaux de musique par l'orchestre de Brosseau.

La sixième et dernière partie de cartes aura lieu le 8 avril et sera donnée par un groupe de garçons et de filles de Duvernay et Brosseau. Il va sans dire que ce sera quelque chose de très bien car les organisateurs et organisatrices se promettent de surpasser les précédentes sous tous les rapports.

Plusieurs personnes de la paroisse se proposent d'aller à Edmonton la semaine prochaine pour assister au grand drame de la Passion qui aura lieu au théâtre Empire les 22, 23 et 24 mars.

Nous regrettons bien qu'à cause des mauvais chemins, M. Léo Belhumeur et le R. P. Fortier, S.J., ont été obligés de remettre à plus tard leur visite à Brosseau. Nous espérons qu'ils ne tarderont pas à venir nous rendre cette visite si longtemps attendue.

—Corr.

La doctrine sociale de l'Eglise et les enseignements subversifs du temps présent

Les théories de la C.C.F. examinées à la lumière du bons sens et de la foi

Une lettre pastorale de Mgr Gauthier de Montréal

"Le socialisme n'est pas un remède efficace à nos malheurs. Le pape a distingué avec soin les diverses formes qu'il a prises depuis cinquante ans. Il dégage nettement la part d'erreur et de vérité qu'il contient. Mais il formule un jugement d'ensemble qui doit être la règle de pensée d'un catholique. A ceux qui lui demandent "de décider si le socialisme est suffisamment revenu de ses fausses doctrines pour pouvoir sacrifier aucun principe chrétien", le pape déclare: "Voulant, dans Notre sollicitude paternelle, répondre à leur attente, Nous décidons ce qui suit: "Qu'on le considère soit comme doctrine, soit comme fait historique, soit comme action, le socialisme, s'il demeure vraiment socialisme, même après avoir concédé à la vérité et à la justice ce que nous venons de dire, ne peut pas se concilier avec les principes de l'Eglise catholique; car sa conception de la société est on ne peut plus contraire à la vérité chrétienne."

Le document épiscopal que nous commentons met en garde les fidèles contre les mouvements qui pourraient être entachés de pareille doctrine. S'il ne désigne nommément aucune des organisations qui prêtent à défiance, c'est qu'il veut les atteindre toutes, quelles que soient l'étiquette et les nuances de programme qu'elles adoptent tour à tour. Mais puisque l'une de ces organisations, la plus répandue et la seule qui nous offre une justification dans cette attitude d'ailleurs bien explicable des Evêques, mon devoir n'en est que plus impérieux de donner aux fidèles de ce diocèse, auprès de qui s'exerce son influence et qui seuls relèvent de ma juridiction, une direction très nette à ce sujet. J'aurai ainsi l'occasion d'exposer une fois de plus la doctrine du pape, si glorieusement régnant,—la tâche d'un évêque consistant, pour une part, à faire parvenir jusqu'au plus humble des catholiques l'enseignement du Père commun et à appliquer aux besoins particuliers de son diocèse les directives données à toute l'Eglise.

Tout le monde connait aujourd'hui la "Cooperative Commonwealth Federation", ou, selon l'abbréviation reçue, la C.C.F. Elle aurait obtenu, d'après la déclaration, peut-être enthousiaste, de ses chefs l'adhésion des "associations agraires dans les trois provinces de l'Ouest et dans l'Ontario", ainsi que celle "des sociétés politiques d'ouvriers depuis la Colombie canadienne jusqu'à Montréal" (1). Son cadre, on l'affirme, "ne se limite pas à des cultivateurs et à des ouvriers, mais comprend également les nombreux groupes de ceux qui ne réussissent plus en affaires, dans les professions et dans les petites industries" (7). Son programme, assez indécis d'abord, vient de s'élaborer à la convention de Régina, tenue en juillet dernier. J'ai mis beaucoup de soin à étudier le manifeste de treize articles que l'on a publié et qui le résume, les débats parlementaires des 1er et 2 février 1933, ainsi que les discours, commentaires et articles de journaux des dirigeants de la Fédération. Bien que, selon la remarque des Evêques qui s'applique ici justement, "le système et le parti réagissent sous la pression des circonstances et n'offrent pas toujours une doctrine continue", nous en avons assez cependant pour porter un jugement sur l'orientation actuellement du mouvement C.C.F.

Politique et personnes

Il est entendu, et je tiens à le proclamer, que je reste en dehors de toute question de politique et de personnes. Je veux même dire que je ne suspecte nullement les intentions des nouveaux chefs, parmi lesquels se trouvent des hommes de valeur. C'est le programme seul qui tient mon attention. Comment et de quel droit le nouveau parti pourrait-il se plaindre que j'exprime ma conviction? Il a réclamé pour tous, même pour les communistes, la liberté de parole. Par une propagande intense, il répand, à travers tout ce pays, ses idées. Il serait par trop illogique qu'il voulût m'empêcher de les arrêter au passage et d'examiner ce qu'elles valent.

Le principal auteur de la C.C.F. a pu déclarer que ce programme "est fondé sur des principes franchement socialistes" (3). Il dit la vérité. Tel quel, il s'appuie sur une philosophie sociale que nous ne pouvons approuver. Les Evêques vous rappellent que les catholiques disposent à cet égard d'une mesure de jugement. Trois erreurs, en effet, caractérisent le socialisme condamné par l'Eglise: la suppression ou l'amoindrissement excessif de la propriété privée, la lutte des classes et une conception matérialiste de l'ordre social. Mettons en regard la doctrine de la C.C.F. et voyons, sans discussion de détail, si nous avons raison de l'incriminer. Une erreur sur un seul de ces points suffirait à la vicier et à la rendre inacceptable pour un catholique.

La C.C.F. et la propriété privée

Que pense d'abord la C.C.F. du droit naturel de propriété privée? Pour réaliser son plan économique, elle veut la socialisation ou nationale, ou provinciale, ou municipale, de toutes les institutions financières et de la majorité des entreprises de production et de distribution, ce qui veut dire: les manufactures ou fabriques, les compagnies de transport, les magasins, les banques, les institutions de placement de capitaux, les compagnies d'assurance, les ressources naturelles, les services médicaux, les hôpitaux, et, ainsi qu'on veut bien l'ajouter: "tous les services essentiels à la direction économique". L'on conviendra que cette dernière clause est singulièrement extensive et peut à la longue nous conduire au collectivisme le plus complet.

Un pareil programme, est-il besoin de l'observer, n'a rien d'original ni de nouveau. C'est ce que l'on appelle aujourd'hui de "l'économie dirigée", l'ensemble des activités d'un pays relevant d'une impulsion et d'une surveillance unique: celle de l'Etat. C'est une doctrine qui est chère au socialisme. Le danger qui devient alors menaçant, c'est que par réaction contre le libéralisme économique dont la loi est le profit individuel, l'Etat recherche l'intérêt du consommateur, qui est le nombre, et c'est la forme collective que prend l'économie dirigée. Quand le système est poussé à son point extrême, l'Etat devient pratiquement comme dans la Russie des Soviets "le seul industriel, le seul commerçant, le seul agriculteur, le seul banquier". Ce que l'on peut dire sans tarder, c'est que la socialisation de si grande envergure proposée par la C.C.F. ne laisse guère de place à l'initiative privée ou à la possibilité d'une concurrence quelconque.

L'article 4 qui concède au cultivateur l'occupation de sa terre ne lui en concède pas la propriété. Les propagandistes de la C.C.F. qui prétendent volontiers que la province de Québec est la seule où des hommes d'Eglise contestent leurs idées, feraient bien de lire les articles du **Prairie Messenger**, des 7, 14, 21 et 28 juin derniers. Ils y verraient que le groupe Fermier de la Saskatchewan—The Saskatchewan Farmer — Labour Group,—si intimement uni à la C.C.F., a une doctrine sur la propriété qui a été prise à partie par des hommes d'Eglise de l'Ouest. Le programme n'offre rien non plus de très rassurant quant aux expropriations qu'il faudra pratiquer. On a sans doute rejeté au Congrès de Régina la résolution qui demandait "le contrôle absolu des propriétés et confiscations, si nécessaire, sans compensation"; mais les méthodes d'indemnités, en une matière qui exigerait de la précision, restent si indéterminées et si pleines de réserves, pour les porteurs de titres par exemple, que les propriétaires peuvent à bon droit s'inquiéter. Où trouverait-on, au surplus, les milliards nécessaires à la compensation dans l'état actuel des finances publiques?

Le système que l'on préconise au sujet des impôts sur le revenu et l'héritage est destiné à empêcher l'accumulation des fortunes particulières, et il est évidemment radical. Bref, même à ce départ de socialisation, il ne reste guère du droit de propriété que les biens d'usage personnel et un peu d'argent.

Les extrémistes et les modérés

Il y a, je ne le nie pas, dans la C.C.F., le parti des extrémistes et celui des modérés. Le premier, par un de ses représentants, s'exprime ainsi: "Un tel plan comporterait l'abandon du système de l'initiative privée. Il nous faut agir d'après un plan qui rejette toute idée de propriété. Les profits et la propriété doivent disparaître. Nous n'arriverons à rien tant que nous n'aurons pas détruit ces choses". (4)

Si ce n'est pas l'opinion de l'ensemble de la Fédération, le plus modéré peut-être des Co-Ops tient tout de même ce langage: "Je reconnais que plusieurs objectent que notre programme peut empiéter sur le principe de la propriété privée. C'est peut-être vrai, mais je dirai que ce dernier a été exagéré sans raison. Ma maison est propriété individuelle, fort bien; les choses dont je me sers sont propriété individuelle, fort bien; mais le principe de propriété privée n'aurait jamais dû s'appliquer aux machines utilisées pour la production moderne. Je conviens que cette politique ne se pratiquera pas sans que les théories présentes sur la propriété chancellent; mais cela s'impose à l'heure actuelle". (5).

On peut se demander lequel de ces deux groupes l'emportera. Est-il nécessaire d'affirmer que les promoteurs même les plus modérés de ce vaste programme de socialisation, "réduisent tellement, selon le mot du pape, le caractère individuel de la propriété privée qu'ils en arrivent pratiquement à le lui enlever". Or sur ce point essentiel la doctrine de saint Thomas d'Aquin sert de base aux enseignements de Léon XIII et de Pie XI. Le droit de propriété a son fondement dans la volonté du Créateur et dans la nature de l'homme. Il faut retenir surtout la distinction posée par saint Thomas et qui projette sur ce débat une lumière si sûre: la propriété possède une double fonction:

Une fonction individuelle qui consiste pour chacun non seulement à pourvoir à sa subsistance, mais à celle de sa famille et au patrimoine qu'il veut lui léguer; et il se trouve, comme le dit le souverain Pontife, que "l'abolition de la propriété privée, loin de servir les intérêts de la classe ouvrière, ne pourrait que les compromettre gravement":

Une fonction sociale, parce que l'homme est ainsi fait qu'il soigne toujours mieux son travail quand il sait qu'il en recueillera les fruits" (6). Il n'est pas de socialisation qui puisse valoir à la communauté, en bien-être général, cet effort personnel, intéressé, qui développe l'esprit de prévoyance, rend laborieuses et discipline de lui-même les masses populaires. C'est parce qu'ils méconnaissent ce facteur psychologique que le communisme et le socialisme, de même genre que la C.C.F., sont voués à un échec certain.

Le rôle de la propriété

L'histoire nous apprend, du reste, et il n'est pas inutile que nous le répétions après tant d'autres, que la diffusion de la propriété individuelle suit le progrès de la civilisation et qu'elle en est un des signes les plus révélateurs. Il est d'expérience aussi que les pays qui résistent le mieux à la propagande communiste sont ceux où la petite propriété est le plus répandue. Le pape recommande donc pour un plus grand nombre et comme un moyen de restauration économique l'accession à la propriété. Rappelons ces paroles décisives de Léon XIII:

"Ce n'est pas des loins humaines mais de la nature qu'émane le droit de propriété individuelle. L'autorité publique ne peut donc l'abolir. Elle peut seulement en tempérer l'usage et le concilier avec le bien commun. En premier lieu il faut que les lois publiques soient pour les propriétés privées une protection et une sauvegarde."

La C.C.F. et le rôle de l'Etat

Et ceci nous amène à signaler un point de particulière importance: la C.C.F. enseigne sur le rôle de l'Etat une doctrine qui n'est pas exacte. Antérieurement à l'Etat, l'individu, la famille possèdent des droits dont l'Etat ne peut les déposséder, soit pour la socialisation de la propriété ou pour son administration directe. L'homme est antérieur à l'Etat, et "la société domestique a sur la société civile une priorité logique et une priorité réelle" (7).

Sans doute, ainsi que le pape le remarque, "il y a certaines catégories de biens pour lesquels on peut soutenir avec raison qu'ils doivent être réservés à la collectivité, lorsqu'ils en viennent à conférer une puissance économique telle qu'elle ne peut, sans danger pour le bien public, être laissés entre les mains des personnes privées" (8). Il est par exemple des services d'utilité publique si considérables que l'Etat peut juger nécessaire de les diriger lui-même ou de les faire exploiter en régie. Mais il faudra procéder chaque fois avec maturité, dans l'unique souci de la prospérité commune; et "la socialisation doit être limitée à une minorité d'entreprises: autrement elle aboutirait par la force des choses au collectivisme." (9).

Jamais, je pense, l'on n'a défini avec une aussi ferme lucidité et dans une forme plus concrète toute la politique sociale de l'Etat que dans cette page où Pie XI nous en livre la charte doctrinale:

(à suivre)

---

(1) Débats de la Chambre des Communes, version française. Vol. LXIX, p. 1796.
(2) Débats, p. 2072.
(3) Toronto Star, 8 déc. 1932.
(4) Regina Leader, 23 déc. 1932.
(5) Débats, p. 1800.
(6) IIa, IIae, q. 66.
(7) Rerum Novarum.
(8) Quadragesimo Anno.
(9) Code de Malines, No 164.

La vie en Alberta

CALGARY

Bulletin paroissial. Les exercices de la neuvaine à S. Joseph se font tous les soirs, à la suite de l'office du carême, à 7 h. 30.

Une lettre circulaire de Mgr l'évêque, nous met au courant des voeux du Souverain Pontife, qui demande à l'univers catholique de terminer l'Année Sainte par des prières d'action de grâce en reconnaissance pour les dons de l'eucharistie et du sacerdoce que nous tenons du Coeur de Jésus. Trois principaux points de dévotion nous sont recommandés. Premièrement, le pape invite tous les prêtres à se rencontrer dans une Heure d'Adoration au pied des autels, jeudi le 15 mars. Deuxièmement, il demande à tous les fidèles de s'unir, comme leurs pasteurs, dans des exercices de piété à l'église, dimanche le 18 mars. Et enfin, il attend de tous les communiants, une communion générale le jeudi saint, 29 mars.

Chez nous, nous répondrons affectueusement aux désirs de l'Eglise de la manière suivante:

a) Jeudi soir de cette semaine, M. le curé et les prêtres qui se trouveront avec nous à ce moment là, feront l'Heure d'Adoration sacerdotale de 6 h. 30 à 7 h. 30. La prière du carême aura lieu à l'heure habituelle, 7 h. 30. Tous les paroissiens qui seront libres, se feront un pieux devoir de se joindre silencieusement à l'adoration du clergé en se rendant à l'église pour ce moment-là.

b) Dimanche, le 18, étant aussi l'ouverture de la retraite paroissiale, et pour ne pas en déranger les offices, le S. Sacrement sera exposé depuis 2 h. jusqu'à 5 h. dans l'après-midi, et toutes les familles du moins par quelques-uns de leurs membres, trouveront moyen de faire leur adoration devant le S. Sacrement exposé à la dévotion publique des fidèles.

c) Et la paroisse entière, comme c'est déjà sa bonne habitude, communiera le jeudi saint.

Mardi: une grand'messe en l'honneur de S. Joseph, applicable aux âmes, en action de grâce et pour une intention particulière, recommandée par la famille Jules Despins.

Dimanche 18 mars, messe du dimanche de la Passion, "Judica me", page 278. Sans Gloria, 2ème Oraison de S. Cyrille, Credo, préface de la Croix et Benedicamus Domino..

A la dernière partie de cartes, le 11 courant, Mme Auclair et M. Albert Audette gagnèrent les premiers prix. Le "pot de fortune" aurait échoué à Mme Suey si elle n'eût été absente, il sera donc plus alléchant pour la prochaine fois. Pendant le réveillon, servi sous la direction de Mme Thériault et Mme Dinnigan, M. le Dr Beauchemin inaugura les séances de notre "Cercle d'étude paroissial" récemment fondé sous les auspices des sociétés St-Jean-Baptiste et de l'A.C.F.A., pour fournir à tout le monde un moyen populaire de se tenir au courant des questions d'actualité et de se former une opinion saine et éclairée sur ces questions. Le conférencier lut et commenta plusieurs passages intéressants de la causerie de S. Em. le cardinal Villeneuve au cercle universitaire de Montréal. Il annonça aussi que la prochaine séance du cercle d'étude paroissial aura lieu le dernier lundi d'avril, le 30 au soir. Le cercle a l'intention de rendre ses séances intéressantes en même temps qu'instructives et il compte sur l'encouragement général pour mener à bonne fin son entreprise dans l'intérêt public.

Une nouvelle famille canadienne-française, celle de M. Charles Giroux, attaché au ministère de la milice, nous arrive d'Ottawa pour résider à Calgary. M. Giroux transféré ici, continuera son travail comme officier du même ministère.

Le retraite paroissiale. Elle commencera dimanche le 18 mars, avec la grand'messe paroissiale et durera toute la semaine pour se clôturer dimanche soir le 25 prochain. L'exercice principal de la semaine aura lieu tous les soirs à 7 h. 30. Il y aura aussi une première messe à 6 h. 30 tous les matins de la retraite, suivie d'une vingtaine de minutes d'instruction; puis une seconde messe commencera aussitôt après l'instruction.

Tout le monde connait depuis assez longtemps la venue de notre mission, que personne ne serait excusable d'en manquer l'un ou l'autre des exercices. Ceux qui veulent sérieusement faire leur retraite ont déjà prévenu et réglé les empêchements qui auraient pu être possibles. Quant à ceux qui seraient tentés de trouver une excuse dans la menue besogne journalière pour s'absenter, qu'ils n'oublient pas que cette retraite une fois passée, rien ne leur garantit une grâce semblable de la part de Dieu pour mettre de l'ordre dans leur vie et s'assurer les bénédictions qui nous sont nécessaires à tous.

Notre retraite, pour chacun de nous d'origine française, est l'événement principal, celui qui doit nous occuper avant tout. "Malheur à celui par qui le scandale arrive"; et la négligence à l'endroit de cet événement aurait trop de funestes conséquences pour ne pas croire très malheureux devant Dieu, ceux qui se rendraient coupables par un mauvais exemple de la négligence chez les autres à profiter peut-être de leur meilleure et dernière chance de salut. Les fruits d'une retraite se trouvent dans l'ensemble des exercices de toute la retraite; quelquefois même ils arrivent à leur maturité que quelque temps après la mission. On ne peut pas raisonnablement attendre grand bien d'un seul sermon entendu d'ailleurs sans grande disposition intérieure de faire coûte que coûte une bonne retraite avec toute la générosité d'une âme prête aux sacrifices que la retraite exige.

S'il se trouvait que des familles de la ville puissent recevoir, pour la retraite, d'autres familles des campagnes; ou que des gens qui ont des automobiles et seraient prêts à voiturer à l'église pour les exercices, ceux qui habitent loin à travers la ville; ce serait là un dévouement plein de bon mérite et qui ne restera sûrement pas sans récompense de la part de Celui qui récompense le verre d'eau donné en son nom.

Le Bulletin paroissial souhaite à tous ses lecteurs un désir sincère de faire une excellente retraite et tous les biens spirituels et temporels qui en découleront inévitablement.

Le Bulletin paroissial
de Sainte-Famille.

DONNELLY

Dimanche soir, à 8 h. 30, avait lieu l'assemblée mensuelle du cercle local de l'A.C.F.A., laquelle fut présidée par M. P. Gagné, vice-président.

Le programme apporte maintes questions importantes pour notre survivance nationale, et qui nous fournissent matière à sérieuses réflexions, que les esprits convaincus ne manqueront pas de méditer, nous l'espérons, pour ensuite se serrer les coudes dans un commun effort pour sauvegarder les droits de notre peuple.

Les différentes clauses de la circulaire envoyée par l'Exécutif central de l'Association sont commentées par notre aumônier; aussi sa parole est-elle claire et précise, toute de convictions vécues. Les discussions qui suivent prouvent qu'il y a chez nous des gens dont les idées cadrent bien avec l'opinion de nos chefs, qui s'y entendent dans cette question de devoir national.

Le sujet du congrès annuel de l'A.C.F.A. soulève une chaude discussion et relève l'appréciation des Donnelliens au sujet de cette organisation dont le but est de grouper les franco-albertains, d'étudier les problèmes qui nous sont propres, et de trouver les moyens de les résoudre à notre avantage ou plutôt selon la justice que nous nous devons à nous-mêmes. L'attitude générale ici est que ce congrès devrait avoir lieu cette année, comme par le passé, en dépit des temps durs.

Ainsi que proposé à la dernière réunion, M. le curé fait lecture d'une des conférences données au cours de la "Semaine sociale de Rimouski". Il choisit celle intitulée: "La survivance des Canadiens français et la terre", par l'abbé Lionel Groulx. Les vérités sérieuses énoncées par le revendicateur de nos droits comme peuple, ne manquent pas d'intéresser vivement l'auditoire, et de créer des impressions, lesquelles, espérons-le, produiront un réveil dans l'âme de plusieurs, inhabitués à entendre de semblables assertions—pourtant si vraies.—En face de telles vérités, les plus avertis se demandent sérieusement qu'adviendra de nous avant longtemps si tous n'en viennent pas à comprendre la nécessité de l'union pour la cause commune, et dans la bonne direction.

L'assemblée est maintenant ajournée et la salle paroissiale est vite transformée en salon de cartes. C'est alors que les langues s'agitent un peu plus bruyamment qu'au cours de la première partie de la soirée; la gaieté et le rire sont communs à tous. Mais comme l'assemblée a été passablement longue, on ne peut prolonger le jeu de cartes au delà du chiffre "neuf", alors qu'on annonce le réveillon. On fait honneur à ce numéro du programme. Vient ensuite la proclamation des bons joueurs. M. Arthur Thibault remporte la palme et Mlle Lilliane Côté mérite le prix de consolation.

Ceci accompli, l'hymne national est entonné et on se disperse content de la veillée.

Mardi, le 6, vers 3 h. de l'après-midi de joyeux cris se font entendre dans la cour de récréation des enfants: "Voilà Monseigneur! C'est Monseigneur!" En effet, Son Excellence, accompagnée de son secrétaire, M. l'abbé Charest, arrive dans notre village. Tout naturellement, notre bon curé est le premier à recevoir la visite du premier pasteur du notre vicariat. Quelques minutes plus tard, les enfants de l'école se dirigent vers la salle paroissiale, où une réception est faite à Son Excellence. Les sentiments de filiale affection et de reconnaissance exprimés par Mlle Charlotte Maisonneuve au nom de tous, vont droit au coeur de notre digne évêque, qui remercie ensuite et annonce aux jeunes le but de sa visite qui n'est autre que de leur procurer un grand plaisir—un concert de vues animées.—Oh! quelle joie! Toutes les figures s'illuminent à cette nouvelle, qu'on avait un peu chuchotée par avance, d'ailleurs. La réception terminée, M. le curé, toujours heureux de contribuer au bonheur de ses enfants, prête main-forte à M. l'abbé Charest pour l'installation de l'appareil. Pendant près de deux heures, M. l'abbé Charest prodigue son temps sans compter la fatigue pour régaler et égayer la gente écolière. S'ils en ont joui, ces chers enfants! pour en juger, on n'avait qu'à écouter les exclamations et les éclats de rire. La séance terminée, un mot de remerciement et d'appréciation est offert à M. l'abbé Charest dont la réponse aimable nous fait espérer la répétition de la faveur conférée aujourd'hui. Et tous les heureux qu'ils ont fait de dire: "Dommage que cette belle visite ait été si courte; mais quel bon souvenir elle laisse; seul le sourire franc et attirant de notre cher évêque répand la gaieté et sème la sérénité chez tous ceux qui l'approchent. Espérons que la prochaine fois, tous les paroissiens auront le privilège et l'honneur de saluer Son Excellence à son passage. Pour nous les favorisés de l'heure présente, nous disons un grand merci à Monseigneur et nous l'assurons que nos coeurs et nos portes sont larges ouvertes pour le recevoir plus souvent.—Corr.

GIROUXVILLE

Visite de S. Exc. Mgr Guy, O.M.I., vicaire apostolique. Dimanche dernier, le 4 courant, la paroisse était en fête à l'occasion de la visite de son premier pasteur. Une première "petite communion" d'une vingtaine d'enfants eut lieu à la messe de Son Excellence, à 9 h. Les parents de ces chers petits les accompagnaient à la table sainte et depuis 7 h. du matin jusque pendant la grand'messe, des communions furent distribuées aux fidèles. M. l'abbé A. Charest, secrétaire de Monseigneur, fut à la tâche au confessionnal le samedi après-midi et toute la matinée du dimanche.

Pendant la messe des enfants, Monseigneur adressa la parole en termes paternels à cette portion choisie du troupeau du Seigneur, car comme le disait Notre-Seigneur lui-même: "Sinite parvulos. . . talium est. . . Laissez venir à moi les petits enfants, etc.

Des cantiques appropriés furent exécutés par les enfants des écoles Gougeon et Landry, sous la direction de Mme Albert St-Jean, institutrice et organiste. Les félicitations qui leur furent adressées étaient des plus méritées.

A la grand'messe chantée par M. le curé Normandeau, Monseigneur répondit adéquatement aux différents points du rapport fait par M. le curé. Point de vue—emprise du sol et maintien des positions acquises. Point de vue scolaire, et conservation de la langue française et observance des droits que nous confère la constitution de la province. Le "depositum custodi", conservez le dépôt de la foi se fera ici par la conservation de la langue maternelle et des traditions nationales. Pourquoi il faut considérer l'école comme le prolongement de la famille et le vestibule de l'église, jusqu'à un certain point, elle est aussi nécessaire, sinon plus, sinon le complément de l'église, la cheville ouvrière de notre survivance nationale et partant faire les sacrifices nécessaires pour la maintenir ouverte l'année durant, malgré la crise et surtout lui conserver son atmosphère catholique et française, surtout dans une paroisse exclusivement de langue française.

Au point de vue catholique, la vie paroissiale doit être intense, vivace et se prouver par des actes de foi et de dévouement aux oeuvres nécessaires. . au nombre desquelles est le soutien du prêtre, le financement des affaires de la paroisse et le maintien pour le moment de ce qui a été établi ici depuis cinq ans au prix de sacrifices que tous connaissent, mais qui sont le fait d'un petit nombre.

Les paroles fermes, convaincues et déterminées du premier pasteur ont fait une impression qui devra durer et porter des fruits.

Inutile de dire que l'église était littéralement bondée à toutes les messes, la température étant idéale.

A 8 h. p.m., une soirée familiale réunissait au delà de 300 personnes dans la salle paroissiale, une salle compacte, tassée et attentive.

M. le curé présenta la bienvenue en quelques mots et de suite, au programme. Chaque numéro s'amenait quasi automatiquement et tous furent remplis avec brio sous la direction des deux Mlles A. et M. P. Lauzé, institutrices à l'école du village. Le seul numéro annoncé: Performance de solfège par les élèves manqua au succès complet de la séance.

M. le curé félicita et remercia celles qui se sont dévouées pour préparer cette belle et intéressante séance, le succès obtenu est leur meilleure récompense. Merci aussi à tous ceux et celles qui ont contribué de quelque manière à ce beau résultat qui devrait se répéter plus souvent.

Monseigneur répondit à l'adresse des enfants, courte mais substantielle. Il insista surtout sur l'école comme facteur nécessaire, indispensable de notre survivance nationale, car que serait ce coin de pays sans les écoles qui en sont les piliers, les colonnes de base? et où trouver autant d'éléments constitutifs, homogènes et décidés pour une des plus belles et des plus fortes paroisses canadiennes-françaises de l'Alberta?

Félicitations et encouragements à continuer ces soirées de famille qui sont de nature à établir à demeure cet esprit paroissial qui est l'âme de tout ce qui constitue une vraie paroisse française.

Puis. . .

O Canada chanté avec entrain par la foule avec accompagnement de l'orchestre sous la baguette magique qu'était la canne de M. le curé.

Lundi, Monseigneur daigna visiter trois écoles sur son passage et quelles réceptions? quel plaisir réciproque? et quels souvenirs impérissables sans compter les fruits durables et salutaires dus à ces quelques minutes passées entre les rangs des pupitres de ces chers enfants, l'espoir du pays, de la race, de la paroisse, et les hommes et les femmes de demain!

Et c'est tard dans l'après-midi que Son Excellence dut s'acheminer vers Falher pour continuer ses "Gesta Dei". . .

Deus conservet eum. . .et. . .—Corr.

SAINT-PAUL

Dimanche 4 mars, avait lieu l'assemblée mensuelle de l'A.C.F.A. présidée par le président réélu, M. J. A. Gallant.

On remarque un changement de secrétaire. M. Landreville, ancien secrétaire ayant décidé de présenter sa démission, le nouvel exécutif a retenu les services de M. Lucien Maynard qui remplira la charge de secrétaire durant 1934.

Le président soumet à l'assemblée le programme que l'exécutif a élaboré en vue de la célébration de la St-Jean-Baptiste et lui demande son avis.

Il dit qu'il ne demande pas seulement aux gens s'ils sont en faveur de la célébration de la St-Jean-Baptiste, telle qu'élaborée par l'exécutif, mais aussi l'aide de toutes les personnes de bonne volonté au cas où cette aide serait nécessaire.

La réponse faite par l'assemblée indique que les membres sont en faveur de la célébration telle qu'élaborée et qu'ils sont prêts à aider l'exécutif quand besoin il y aura; en vue de faire une vraie réussite de la célébration de la St-Jean-Baptiste.

Le R. P. LaRose parle ensuite sur la nécessité pour les Canadiens français d'appartenir à l'A.C.F.A.

M. Belhumeur procède à la distribution des prix aux élèves méritants du concours de français.

Tous ces beaux prix furent reçus avec joie par les élèves qui les attendaient impatiemment; et nous pouvons dire; sans vouloir faire le reproche à personne; que leur impatience était des plus justifiée; car ces prix se sont fait longtemps attendre.

M. Belhumeur explique ce qu'a fait l'A.C.F.A. dans le passé.

Le R. P. Fortier, S.J., nous dit ce qu'il reste à faire.

Un bien cordial merci est adressé aux distingués visiteurs.

M. Stanislas Pitre, instituteur au Blue Quills School, est malade depuis quelque temps.

M. Lavallée de Brosseau a passé quelque temps à l'hôpital.

M. Prudent Poirier de Lac Froid est chez son beau-frère, M. A. Lapierre, où il est sous les soins d'un docteur de Saint-Paul, à la suite d'un accident qu'il subit lorsque sa maison brûla au Lac Froid.

La Rév. Mère Provinciale des Soeurs Grises est passée par Saint-Paul dernièrement.

Le R. P. Toussaint Bouchard est depuis peu au Blue Quills School où il remplacera le R. P. Watelle, à la mission du Lac la Selle.—Corr.

CHAUVIN

Dimanche, le 11 mars, les paroissiens se réunissaient pour une autre partie de cartes organisée par les dames. Malgré les mauvais chemins les gens de bonne volonté se rendirent nombreux afin d'encourager les organisatrices. Voici la liste des prix avec leurs donatrices et les gagnants: Premier prix pour hommes donné par Mme Alfred Côté: A. Simard; deuxième prix, donné par Mme Omer Côté: Félix Poirier; prix de consolation, donné par Mme Wilfrid Côté: Richard Allard.

Premier prix des dames, donné par Mme A. C. Délémont: Germaine Côté; deuxième prix, donné par M. Vandette d'Edmonton: Mme Arthur Bélanger; prix de consolation, donné par Mme Dan. Collette, gagné par Lucile Côté.

Un délicieux goûter fut ensuite servi par les dames sous l'habile direction de Mme Léonce Simard.

Après la distribution des prix et le goûter on procéda à une vente à l'enchère italienne. D'abord un très joli gilet pour dames fut gagné par Léonce Simard. Ensuite deux dons de M. I. Julien, sculpteur sur bois, furent offerts en vente: un presse-papier figurant un cheval de course qui fut gagné par Léon Gagnon, et un pivert très ressemblant qui échut à Philippe Collette.

Tous se séparèrent contents de leur soirée et se promettant de revenir à la prochaine.—Corr.

LAMOUREUX

Dimanche dernier on nous annonçait la visite, après la messe, du R. P. Boucher, O.M.I., et de M. P. E. Poirier qui tous deux devaient adresser la parole au nom de l'A.C.F.A. Mais à l'heure indiquée, pas d'orateurs. Après quelques moments d'attente, chacun reprit le chemin du logis. . . Il y avait eu malentendu au sujet de l'heure de la réunion, et les deux orateurs croyant que l'assemblée était convoquée pour le soir, arrivèrent vers huit heures et naturellement ne trouvèrent personne. Nous espérons qu'ils ne se décourageront pas et que dimanche prochain, le 18 mars, ils nous reviendront, car si le temps n'est pas trop mauvais, nous aurons ce soir-là notre partie de cartes mensuelle à laquelle nous invitons tous nos amis. Il y aura comme d'habitude de beaux prix, un succulent réveillon, des discours, et un concert.

La série des opérés de l'appendicite s'allonge constamment. La semaine dernière c'était le tour de Eva Godbout, fille de M. Léo Godbout. Au moment où nous écrivons ces lignes nous apprenons qu'elle est sur le point de quitter l'hôpital pour retourner dans sa famille.

M. Eugène Fontaine conduisait, samedi, son petit garçon Denis à l'hôpital de la Miséricorde, pour subir l'opération des amygdales.

Dimanche dernier, il y avait un dégel extraordinaire. Des torrents d'eau coulaient dans les chemins et des lacs se formaient sur les terres basses. Chacun prononce le mot de printemps, mais attention! Mars nous réserve peut-être des surprises désagréables.

M. le curé bénissait dimanche dernier la nouvelle résidence de M. et Mme Lucien Langlois.—Corr.

RAHAB

Vu l'absence de quelques membres à notre assemblée régulière de notre cercle local de l'A.C.F.A., nous avons dû retarder nos élections, mais nous nous sommes repris dernièrement.

Voici la liste des nouveaux membres de notre comité pour 1934:

Président honoraire, R. P. Léon Nadeau, O.M.I.

Président, M. Luc Tremblay.
Vice-prés., M. Edgar Girard.
Secrétaire, M. Albert Néron.
Conseillers: MM. Jos. Tétreault, Charles Brochu, Paul Girard, Samuel Boudreault.

Quelques mots d'encouragement furent prononcés par notre président honoraire où il nous fit connaître le but que poursuit l'A.C.F.A., but noble entre tous, et sa raison d'être. Il nous demanda de nous unir, de joindre nos forces à celles de nos compatriotes canadiens-français, afin de rester ce que nous sommes, c'est-à-dire Canadiens français.

Après quoi, à la demande du secrétaire, on chanta O Canada, puis on termina par la prière.

Va et vient. M. Josaphat Labrecque, de Spirit River, est ici pour quelque temps.

M. T. Louis Bergeron était à Wanham ces jours derniers en voyage d'affaires.

Mme Edgar Girard est en promenade chez Mme Ovila Forget à Eaglesham.

MM. Jos. Prime Girard, Tom Desgagnés sont partis pour Falher en voyage d'affaire.

M. Luc Tremblay est en visite au chantier de M. Albert Duchesne à Tangent.

M. France Roulcau, d'Eaglesham était de passage ici il y a quelques jours. A son départ, M. Thomas Louis Thivierge l'accompagnait.

M. et Mme Jos. Thibault étaient en visite chez M. et Mme Albert Néron dimanche dernier.—Corr.

A nos abonnés

Nous nous excusons auprès de ceux de nos abonnés qui n'auraient pas reçu leur journal la semaine dernière. Ceci est dû à une erreur involontaire qui s'est produite dans nos listes d'abonnés. Nous ferons parvenir ce numéro aux personnes qui ne l'ont point reçu, si elles veulent bien nous en avertir.

LA DIRECTION.

BONNYVILLE

Le 7 courant, tel qu'annoncé et prévu, le passage de M. Belhumeur et du R. P. Fortier réunit le gros de notre population à la salle pour la distribution des prix de français du concours de 1933. Les gens ont bien apprécié les remarques, surtout les bons conseils de nos visiteurs. Tous sans doute ont compris que la contribution des membres était une somme bien placée et de plus l'appel en faveur de la Survivance a aidé beaucoup à mettre en relief les qualités particulières du journal, qui le fait tout à fait nôtre. En serions-nous les directeurs que nous ne voudrions pas le voir autre que ce qu'il est.

La visite aux avant-gardistes a mis aussi beaucoup d'encouragement dans les camps. Nous commençions en effet à sentir refroidir l'enthousiasme qui se prête si bien à tant de belles choses. Les beaux prix reçus et la perspective d'en gagner d'autres avant longtemps ont fait déployer de nouveaux efforts qui porteront de beaux fruits.

La soirée des Dames de Ste-Anne dimanche contribua beaucoup à l'amusement général et démontra encore une fois la parfaite générosité de notre peuple. Malgré le mauvais état des chemins, une foule considérable s'était rendue au thé qui fut suivi de cartes, de bingo et d'une jolie comédie interprétée par Mme B. Léger, Mlles Jeannette Léveillée, Pauline Déchêne, M. Laure Durocher, Jeannine Ouimet, Gisèle Demers et Jacqueline Thibaudeau. Les actrices étaient d'un grand naturel et revêches tant que vous voudrez.

Les Dames de Sainte-Anne ayant réalisé un profit net de $90.00 éprouvent beaucoup de gratitude envers tous ceux et celles qui ont contribué de toute façon et leur offrent leurs plus sincères remerciements.

L'entrée à l'église ne se fera qu'au dimanche des Rameaux. Dimanche dernier, M. le curé a donné, à date, un état des dépenses, recettes, contributions, données ou autrement, enfin tout ce que chacun doit savoir du parachèvement de l'église. Nous sortirons à peu près clair de dettes pour peu que la balance des contributions rentre dans un temps raisonnable. C'est un résultat au delà de toute espérance.

Nous apprenons avec plaisir que les élèves suivants de Mlle Marielle Vilandré ont eu un franc succès dans leurs examens du concours de français de 1933, et ont reçu de beaux prix:

Grade I: Mlle Marie Blanche Caouette. 87.
Grade II: M.-Paule Paradis, 90.
Grade III: Monica Machildon, 86.
Grade IV: M. A. Lavigne, 77.2.

Sur 15 élèves ayant concouru 13 ont reçu des prix ou des diplômes, c'est vraiment épatant et tous ces jeunes ainsi que leur maîtresse ont toutes nos félicitations.—Corr.

* * *

M. et Mme Jos. Bordeleau, par la voix de la Survivance, remercient sincèrement tous ceux qui ont coopéré au succès de leur veillée au profit de l'église Saint-Louis de Bonnyville en donnant de jolis prix de cartes, de délicieux gâteaux, café, etc., pour le goûter; ainsi que les acteurs de St-Joseph qui se sont distingués par leur savoir-faire et nous ont fort bien amusés. Nous remercions aussi les deux enfants de M. et Mme J. H. Lirette: Henriette et Léo pour leurs jolies chansons, ils ont été rappelés et applaudis vivement et longuement.

La soirée a rapporté $56.00.

Encore une fois, un grand merci à ceux qui ont contribué à ce beau succès.—Comm.

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—

No 1 Nord	.49
No 2 Nord	43½
No 3 Nord	42
No 4 Nord	.39
No 5 Nord	34½
No 6 Nord	.30
Fourrage	29

Avoine—

No 2 C W	.22
No 3 C W	.20
Fourrage	19½

Orge—

No 3 C W	21½
No 4 C W	23¾
No 5 C W	22¾

Seigle—

No 2 C W	27½
No 3 C W	22½
No 4 C W	20½

Prix à Vancouver

Blé—

No 1 Nord	.68
No 2 Nord	.62¼
No 3 Nord	60
No 4 Nord	.59
No 5 Nord	54
No 6 Nord	49
Fourrage	46½

Prix à Winnipeg

Blé—

No 1 Nord	66⅞
No 2 Nord	64
No 3 Nord	62½
No 4 Nord	60¼
No 5 Nord	56½
No 6 Nord	54
Fourrage	52½

Avoine—

No 2 C W	33½
No 3 C W	31¼
Fourrage	30⅝

Orge—

No 3 C W	39¼
No 4 C W	.38

Seigle—

No 1 C W	46¼

Prix à Edmonton

Bétail—

Taures de choix	3.25 à 3.75
Taures moyennes	2.50 à 3.00
Jeunes veaux gras, choix	4.50 à 5.00
" " moyens	3.00 à 4.00
Bouvillons de choix	4.00 à 4.50
Bouvillons qualite moyenne	3.25 à 3.75
Vaches de choix	2.00 à 2.50
" moyennes	1.25 à 1.75
Taureaux	1.00 à 1.50
Agneaux de choix	5.50 à 6.00
Agneaux de bonne qualité	3.50 à 5.25
Agneaux qualité moyenne	2.50 à 3.50
Moutons d'un an	2.50 à 3.50
Brebis	1.00 à 2.00
Porc à bacon	8.50

Boeufs d'engrais—

De choix	3.50
Bonne qualité	2.75 à 3.25
qualité moyenne et ordinaire	1.50 à 2.50
Vaches	1.00

Crème

Spéciale	.22
No 1	.20
No 2	.17

Oeufs— (Variations quotidiennes)

Aux producteurs	Lge.	Med.	Poul't
Grade A	12	10	09
B	08		
C	08		

Beurre—

No 1, en boite	.29
Enveloppé, No 1	.28
" No 2	.27
" No 3	.26

Volailles vivantes—

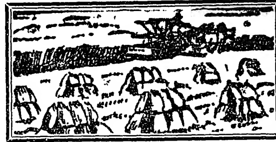
Poulets, No 1	.06
Poulets, No 2	.04
Poules, No 1	.06
Poules, No 2	.04

Volailles préparées—

	A	B	C
Poulets	10	08	06
Poules	08	06	02







Notes Agricoles

Graine de caragana

Le ministère provincial de l'agriculture offre gratuitement de la graine de caragana aux fermiers qui veulent s'en servir pour fins d'embellissement des abords de leur demeure. Nos compatriotes n'auront qu'à adresser leurs demandes à M. J. H. Tremblay, agronome bilingue, Edifice du Parlement, Edmonton.

La Division de l'Entomologie du Ministère fédéral de l'Agriculture a appris que le Bureau de la Quarantaine des Végétaux aux Etats-Unis a entrepris une campagne d'extermination contre le bombyxcul-brun dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, et que la somme de $850,000 a été réservée à cet effet.

On s'attend à une invasion de sauterelles dans la vallée Nicola, C.B., cette année et l'on se prépare à empoisonner les couches d'oeufs.

Pendant l'année de culture, les expéditions de blé passant par le port de Churchill, Manitoba, ont atteint un total de 2,736,030 boisseaux, dont 1,892,025 sont allés au Royaume-Uni, 280,013 à la France et 311,000 en Italie.

En détruisant les sauterelles et les autres insectes sur les herbages qu'ils parcourent, les dindons rendent un service utile et même, au dire de quelques cultivateurs, presque égal à celui de leur valeur en argent.

La gasoline, dit le professeur E. A. Hardy de l'Université de la Saskatchewan, est peut-être le combustible le plus économique pour les tracteurs, du moins pour l'opérateur inexpérimenté ou qui n'est pas mécanicien expert.

Les oeufs qui sont un produit très périssable, doivent être tenus à une température uniforme dans l'endroit le plus frais et le plus sec de la maison.

L'enregistrement des généalogies des volailles, qui relève du Bureau National Canadien de l'Enregistrement du bétail, et le système par lequel il fonctionne sous la direction de l'Association Nationale Canadienne du contrôle de ponte, est l'un des régimes nationaux d'élevage les plus progressifs qui aient jamais été entrepris dans un pays quelconque.

La viande d'agneau de qualité médiocre ou inférieure est généralement sèche, ou, si elle vient d'agneaux trop maigres, insuffisamment développés, est sujette à être molle. L'agneau trop gras laisse aussi à désirer et cause des pertes de viande.

De même que la famine et la peste dans les pays arriérés, les dépressions économiques sont une sorte de maladie qui caractérise les sociétés humaines avancées. Cette maladie varie beaucoup dans ses manifestations, son cours et sa virulence; mais elle est si contagieuse qu'une épidémie sérieuse se propage à tous les coins de la terre.

Dans l'Europe, exception faite de la Russie, l'étendue des emblavures de blé est maintenant supérieure au niveau d'avant-guerre. Les grands pays importateurs ne sont pas cependant encore remontés au niveau d'avant-guerre, mais il y a par contre augmentation dans le reste de l'Europe.

L'Espagne est l'un des plus grands pays à blé de l'Europe. Les emblavures n'ont cessé d'augmenter depuis les premières années du siècle. Il y avaient en 1900 9½ millions d'acres en blé; en 1932 ce chiffre était passé à plus de onze millions d'acres.

Les roses trémières sont classées par les botanistes parmi les plantes bisannuelles, mais elles vivent souvent plusieurs années. Produisant comme elles font de la semence, elles n'ont aucune peine à se maintenir dans la plante-bande du jardin.

Le Canada et 25 autres pays de l'univers produisent du sucre de betteraves.

L'orge, l'avoine, le blé et le maïs produits au Canada sont des aliments excellents pour les boeufs de boucherie. Dans les essais d'engraissement conduits au Canada et aux Etats-Unis l'orge s'est montrée presque l'égale du maïs pour l'engraissement des boeufs

Où faut-il loger l'étalon?

Opinions, conseils et indications utiles par Gaston Marsan, B.S.A.

L'étalonnier soucieux de son intérêt personnel et de l'élevage dans son district devrait connaître mieux que superficiellement les principes généraux de la zootechnie. Il deviendrait, en quelque sorte, un propagandiste d'industrie chevaline dans sa localité.

La saison de la monte approche.

Dans quel état se trouve votre étalon?

Est-il en santé?

Se montre-t-il plein d'énergie?

Votre façon de le loger, de l'alimenter, de le traiter, de procéder dans les opérations d'accouplement, donneraient une réponse bien significative. Ce petit article traite succinctement ces différentes questions.

Avant de faire l'acquisition d'un étalon, on devrait s'occuper de l'installation.

Deux plans s'offrent au choix.

Un premier où l'étalon sera tenu dans l'écurie ordinaire, à la chaleur. Il est préférable de ne pas l'attacher. Laissez-le libre dans une stalle de 12x14 sur un fond de glaise durcie. Comme il est exposé à rester plusieurs jours sans sortir, il est bon que ses pieds soient en contact avec le sol. Comme litière: paille, tourbe ou sciure de bois. Et surtout en quantité. Enlevez le fumier plusieurs fois par jour. Ne tenez pas votre cheval en couche chaude. Nous avons vu des propriétaires qui laissaient fermenter une certaine épaisseur de fumier dans les coins de la stalle pour réchauffer l'animal. Se doutent-ils que c'est anti-hygiénique et qu'ils favorisent de la sorte le développement des maladies parasitaires? Ayez un système de ventilation aussi parfait que possible et des fenêtres pour permettre au soleil de pénétrer.

L'inconvénient de ce plan, c'est que l'étalon sera souvent privé d'exercice. L'atteler règlerait le problème. D'autre part, l'étalon est ordinairement un surnuméraire, si l'on peut dire. On ne le laisse pas dans les mains des enfants, et le père est si frileux. . . . Alors, il souffre souvent d'inaction, source de plusieurs troubles, dont la stérilité en premier lieu.

Le second plan, à peu près idéal, serait une stalle au froid avec un enclos contigu. Ne demandez pas si ça peut se faire dans vot' bout'? . . . Ça se fait en bas de Québec, au Lac St-Jean, avec 52 sous zéro. C'est dire que ce n'est pas un pays à bananes.

En suivant ce plan, faites en sorte que l'étalon ait un certain contact avec des compagnons. Isolé, il s'ennuie et devient moins docile. Pour répondre à cette exigence, construisez une écurie indépendante divisée en deux parties. Une pour l'étalon, et l'autre, disons pour des poulains en hivernement. Que le haut de la cloison soit ajouré pour lui permettre de les voir. La superficie de la stalle sera de 14x14 ou plus, et l'enclos de 30x30. Peu de largeur et beaucoup de longueur favorisent l'exercice.

Donnez une attention spéciale au choix de l'emplacement. La difficulté, c'est l'amoncellement de la neige. Si vous le pouvez, choisissez un endroit à l'abri des vents. Sinon, c'est la seule ressource qui vous reste, essayez de faire comme dans l'Ouest canadien, où l'on érige des plantations d'arbustes à certaine distance et qui servent d'amasse-neige.

La clôture devrait être à pas moins de 7 pieds. Comme matériel, des planches clouées verticalement sur de solides traverses, avec de bons piquets à tous les huit pieds, font une superbe clôture qui a, cependant, l'inconvénient mentionné plus haut, si elle n'est pas protégée contre les vents. Vous courez le risque, un bon matin, de voir la cour pleine de neige et l'étalon passer par-dessus la palissade.

L'usage de longues perches, en bois rond, de cèdre ou d'épinette, est aussi recommandable.

La broche quadrillée présente moins d'inconvénients contre l'amoncellement de la neige, mais elle est parfois dangereuse quand il s'agit d'un étalon nerveux. Il piochera dans la clôture et accrochera ses fers de devant. Elle est acceptable quand il s'agit de poulains ou de plaisibles juments poulinières en hivernement.

La meilleure méthode à suivre serait donc de s'assurer un endroit abrité des vents et de la neige avant de faire une installation permanente.

Dans la construction de l'enclos comme de la stalle, arrondissez les angles. Ne laissez rien qui menace le cheval de se blesser. Que la porte et une fenêtre soient au sud. Quand la nuit est froide et que le vent pousse la neige dans la stalle, fermez la porte.

A l'intérieur, ne construisez qu'une boîte à grain, plutôt vaste et profonde pour empêcher l'animal de pousser le grain de chaque côté avec son nez. Vous soignerez le foin par terre.

Protégez aussi la fenêtre par un grillage quelconque et des deux côtés.

Dans le présent cas, on conseille plutôt un plancher en madriers embouvetés avec joints goudronnés empêchant l'urine de traverser et de stationner sous le pontage. Ce système est beaucoup plus hygiénique. Le fumier et l'urine se mêlant à la terre dégagent, surtout durant les chaleurs, une odeur insupportable et malsaine. Sans plancher, le cheval creuse des trous dans lesquels il urine généralement. Ces trous deviennent des fosses à purin et provoquent la pourriture de la fourchette. Contrairement à l'étalon en captivité, celui en liberté a l'avantage de tenir ses pieds en contact avec le sol puisqu'il va et vient dans la neige, l'eau, la vase. Alors, son quartier de repos pourra être tenu sec et sans inconvénient pour ses sabots, ce qui est un grand avantage.

Si vous avez un étalon de haute valeur et que vous le gardez en outre pour des fins d'exposition, il serait risqué de le faire travailler. Le moindre accident le fera déprécier aux yeux du juge ou de l'acheteur, si vous faites du commerce. Un soleil ardent, qui frappe un cheval en sueur, brûle le poil et tend celui-ci terne.

Si vous n'avez pas d'enclos, votre cheval devra marcher au moins cinq milles par jour, surtout durant la saison. Choisissez pour cela une température fraîche. Faites-le marcher le matin ou le soir.

A la bergerie au printemps

Comment s'y prendre pour élever de vigoureux petits moutons même quand ce n'est pas du goût de la mère.—Avant la mise bas, on peut aider le petit en soignant la brebis.—Précautions indispensables durant la parturition et les jours qui suivent

X.-N. Rodrigue, B.S.A.

Les mois de mars et avril sont à peu près les deux seuls mois de l'année où il est nécessaire à l'éleveur d'accorder un peu d'attention à ses moutons en plus de les soigner deux fois par jour.

Avec les beaux jours du printemps, les bergeries se remplissent de petits agneaux qui assureront d'autant plus de profits à l'éleveur qu'ils naîtront forts, vigoureux et se développeront rapidement avec leurs mères.

Avant la mise bas

A l'approche du printemps, l'éleveur, soucieux de ne pas perdre de petits moutons, doit donner à ses brebis une meilleure alimentation, afin qu'elles soient en bonne condition au temps de la mise base, que les petits naissent forts, vigoureux, et qu'elles aient abondance de lait pour les nourrir. Pour arriver à cela, il est nécessaire de commencer à donner du grain aux brebis, de quatre à six semaines avant la mise bas. L'avoine ronde, l'avoine et le son de blé, ou— ce qui est mieux—trois parties d'avoine, deux parties de son et une partie de pain de lin sont les grains les plus recommandés. On doit commencer à donner le grain à raison de ¼ de livre par jour, par brebis, puis augmenter graduellement jusqu'à 1 livre ½ par jour, par brebis.

Le grain a pour effet de renforcir les brebis et de fournir les matières nécessaires à une bonne production de lait après l'agnelage. Les brebis qui reçoivent du grain mangent moins de foin; elles trouvent dans le grain plus de nourriture sous un moindre volume, ce qui est très désirable pendant les dernières semaines de la gestation.

On doit donner aux brebis en gestation le foin de meilleure quantité: le petit foin de trèfle ou de luzerne n'a pas d'égal. Il est indispensable pour assurer une bonne production de lait chez les brebis nourrices.

L'exercice est aussi très important pour maintenir les brebis en santé, prévenir la constipation, nombre de maladies et assurer la naissance d'agneaux forts. On doit permettre aux brebis de sortir tous les jours, excepté les jours de tempête ou de grand froid, afin qu'elles prennent de l'exercice. Les brebis confinées dans une bergerie, souvent trop petite ou mal éclairée, donnent rarement des agneaux forts et faciles à élever.

L'agnelage

L'agnelage est la période critique dans l'élevage des moutons.... Si le troupeau est un peu nombreux, il est recommandable d'aménager une loge, d'environ 3x5, dans un coin éclairé, du côté sud de la bergerie, pour y placer les brebis sur le point d'agneler. Une loge d'agnelage offre plusieurs avantages et prévient nombre d'accidents et de pertes.

La brebis sur le point de mettre bas n'est pas dérangée, si elle est seule dans une loge; dans le cas de jumeaux, ils seront tenus ensemble, ne pouvant s'éloigner et se faire "passer dessus" par les autres, comme on dit. Il arrive assez souvent, dans le cas de jumeaux, que la brebis refuse d'accepter celui qui est trop éloigné ou qui a été séparé d'elle pendant quelque temps.

Si l'on a eu soin de badigeonner la poitrine du bélier à l'automne, afin de pouvoir prendre note de la date des saillies, il est facile, au printemps, de connaître la date probable de l'agnelage de chaque brebis. Toutefois, si l'on a négligé de prendre cette précaution, on pourra reconnaître assez facilement la brebis qui doit agneler prochainement par son apparence extérieure et le développement de ses mamelles. On s'en rend compte facilement en passant en arrière des brebis immédiatement après leur avoir donné leur ration de grain et en les examinant attentivement. Celles qui paraissent devoir agneler bientôt seront marquées sur le dos avec de la suie ou toute autre marque, de façon à pouvoir les reconnaître ensuite dans le troupeau pour les séparer des autres.

Règle générale, le cultivateur n'a pas souvent à intervenir lors de la parturition (mise bas), mais il est bon qu'il soit sur les lieux, afin d'aider la brebis ou les agneaux, si cela est nécessaire.

Je connais plusieurs cultivateurs qui ne manquent pas de faire deux ou trois visites, la nuit, à la brebis qui, le soir, manifestait les derniers signes précédant la parturition. Ces quelques heures d'attention sont toujours bien payées et évitent maintes pertes. Combien d'éleveurs peuvent dire qu'ils n'ont pas déjà trouvé, le matin, dans leur bergerie, un ou plusieurs petits agneaux morts ou sur le point de mourir, faute de soin, et cela presque chaque année?

Les brebis devant agneler dans les premiers jours de mars seront logées dans un endroit où la température n'est pas trop froide pour que les petits ne soient pas exposés à mourir de froid.

Un coin de l'étable est l'endroit le plus convenable lorsqu'on ne peut aménager une loge assez chaude dans la bergerie

Les premiers soins

Quelques minutes après la naissance, l'agneau né fort se tient sur ses pattes et essaie de prendre la première tétée. Après le premier repas, l'agneau né faible prend vite des forces et pourra, par la suite, se tirer d'affaire seul. Souvent les agnelles n'ont pas d'affection pour leurs petits. Si elles refusent d'accepter leurs rejetons, on doit de toute nécessité intervenir afin de permettre au petit de prendre sa première tétée. On réussit souvent à ramener la brebis au sentiment maternel en l'isolant dans une loge, tout en ayant soin de s'assurer qu'elle ne pourrait faire mal à son petit. Quelques heures après la première tétée, il faut aider de nouveau le petit à prendre une deuxième tétée, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il puisse s'alimenter lui-même. La mère finira bientôt par l'aimer.

Après la mise bas, il est bon de couper la laine près des mamelles, afin de ne pas exposer les agneaux à avaler les mèches de laine. L'introduction de ces corps étrangers est la cause de nombreuses mortalités.

Quelquefois, il arrive que les brebis n'ont pas de lait et ne peuvent, par conséquent, nourrir leurs petits. Cet état de choses semble être le résultat d'une raison déficitaire en matières azotées avant la mise bas. Le cas arrive surtout quand on sert de mauvais fourrages tels que le foin de mil coupé trop mûr ou récolté en mauvaise condition. Ces foins ne conviennent pas du tout aux brebis d'élevage.

Après l'agnelage, les brebis doivent recevoir une bonne ration de grain en plus du foin ou des succulents (betteraves, ensilage ou choux de Siam) qu'il convient de leur donner pour activer la production du lait, ce qui aura naturellement pour résultat de favoriser le développement des jeunes agneaux.

La conservation des oeufs en Belgique

De tous les différents procédés employés pour la conservation des oeufs en Belgique, dit le bulletin sur la réfrigération, du Ministère fédéral de l'Agriculture, la congélation des oeufs liquides, l'immersion dans des matériaux spéciaux de conservation et la conservation dans le gaz, ce dernier procédé parait être le meilleur point de vue de l'exploitation commerciale parce qu'il réduit au minimum les changements dans les oeufs. Pour enrayer la décomposition due à des causes bactériennes, on a recours à de basses températures. On ne peut pas cependant conserver les oeufs dans la coque à la température de la gelée, parce que les oeufs en gelant se gonflent et font rompre la coque. La température la plus basse à laquelle on puisse conserver les oeufs est d'environ 32 degrés F., mais à cette température, la moisissure se propage, spécialement si l'humidité relative est élevée. Si les oeufs sont conservés dans une atmosphère sèche, ils s'évaporent et perdent de leur poids. Le maintien d'une température égale et d'une humidité convenable, d'environ 80 pour cent, est le plus important. On évite presque toutes ces difficultés au moyen de la conservation au gaz que l'on appelle le procédé Lescarde-Everaert.

Commerce mondial de farine de blé

L'industrie de la minoterie rend un service fondamental à l'humanité en préparant des céréales pour la consommation sous forme de farine. L'industrie de la minoterie se conduit dans toutes les parties du monde et la technique diffère beaucoup. Le procédé varie depuis la mouture de la farine à la maison dans certains pays jusqu'aux minoteries modernes bien outillées, qui fonctionnent dans les pays les plus développés. Malgré la grande distribution géographique des procédés de mouture, sous forme ou sous une autre, la farine est un produit très important dans le commerce international. Entre 1927 et 1932, les exportations mondiales de farine se montaient en moyenne à plus de 35 millions de barils qui représentaient la mouture de plus de 150 millions de boisseaux de blé. Le Canada, les Etats-Unis, l'Australie, l'Argentine et les pays danubiens fournissent une grande partie des exportations totales de la farine pour le monde entier.

Les droits de douane canadiens, les taxes des ventes et les taxes spéciales d'accise ont été remis du 1er février au 7 avril cette année sur le pain importé ou Matzos, pour la Pâque juive et les autres produits de matzo, tels que le pain entier, la farine entière, et les biscuits de matzos.

Dans le commerce mondial du riz, les pays du mousson, la Birmanie, l'Indo-Chine française et le Siam jouent un rôle prédominant, mais la Corée, l'Ile Formose, l'Annam, la Cochin-Chine, le Japon, la Syrie, le Liban et l'Egypte sont également de grands exportateurs. Les Etats-Unis, la Bulgarie, l'Italie et l'Espagne sont les exportateurs occidentaux.

Environ 90 pour cent des importations de laine des Etats-Unis passent par les ports de Boston, Philadelphie et New York.

Les premiers colons à Joussard

Un mot d'histoire

Au printemps de 1930, il n'y avait encore à Joussard que l'école indienne, la maison des RR. PP. Oblats et quelques dépendances. En tout plusieurs bâtisses qui formaient déjà à elles seules presqu'un petit village. Les RR. PP. E. Pétour, C. Batie, Floc'h et Giroux, O.M.I., qui s'étaient succédés comme supérieurs à la Mission St-Bruno, avaient, au prix de sacrifices et de dévouements, donné à cette mission indienne un développement et une organisation qui en faisaient déjà l'une des plus belles oeuvres indiennes du vicariat de Grouard. Les frères convers oblats avaient aussi, par un travail agricole courageux, réussi à fournir, pour une part, du moins, les produits les plus nécessaires à la mission. Or au commencement de cette même année 1930, un nouveau mouvement d'immigration canadienne-française chez nous avait été décidé. Il s'agissait de renforcer le groupe de Canadiens français déjà établis dans cette partie nord de l'Alberta; il s'agissait aussi de prendre à côté des autres races qui enveloppaient la région, la part d'un sol qui était nôtre à bien des titres; il s'agissait enfin, de venir avec du travail, du courage et le culte de notre histoire et de nos traditions, se tailler un chez soi dans nos régions et continuer l'histoire de notre race.

"Un des plus beaux gestes qui se soient accomplis en Amérique, a écrit M. Georges Bouchard dans "Vieilles gens et vieilles choses", c'est celui de ces valeureux colons qui à travers mille difficultés, ont laissé sur la terre canadienne, l'empreinte du sol vainqueur. Cette partie qui a été défendue par des preux, christianisée par des apôtres, a vu ces premiers sillons creusés par des héros." Ce geste colonisateur avait déjà été accompli dans le vicariat de Grouard, par les apôtres missionnaires de notre race; évêques, Pères et frères convers oblats qui ont christianisé le pays. N'était-ce pas, en effet, l'illustre patriarche du nord, Mgr Emile Grouard, O.M.I., qui avait, lui le premier, labouré le sol fertile de la Rivière la Paix, semé le premier grain de blé, bâti, le premier, le moulin et la première scierie de la région?" Les fermes de Saint-Augustin, de la Rivière la Paix, de Fort Vermillion, de Saint-Antoine et de Saint-Bernard, avaient débuté dans la pénurie complète et malgré de grandes difficultés, s'étaient développées grâce au travail héroïque des frères convers oblats de Marie Immaculée. Bien avant l'arrivée des colons, les missionnaires oblats à l'exemple des moines qui ont fait l'Europe autrefois, avaient défriché et semé le bon grain qui fait vivre le corps et avaient aussi celui de l'enseignement évangélique et de la grâce qui a fait croire, aimer et espérer tant d'âmes. Ils avaient été missionnaires "cruce et aratro"—par la croix et par la charrue. Au surplus à partir de 1911 l'empreinte du sol vainqueur avait solidement été marquée à Falher, à Donnelly et à Girouxville par des colons canadiens-français de première valeur. En 1930, c'était donc tout cela qu'il fallait prolonger. A cet effet, les missionnaires colonisateurs aidés par "le chômage" qui sévissait déjà dans beaucoup de nos petites villes industrielles de l'Est. décidèrent plusieurs Canadiens français à venir dans nos régions. Une première excursion, sous la direction de M. l'abbé Hamelin, arriva en 1930 à Tangent, qui n'existait pas du tout alors. La plupart de ces nouveaux colons étaient des Canadiens de Jonquières, de Port-Alfred, de Chicoutimi, de Kénogami et de plusieurs autres endroits des comtés de Chicoutimi et du Lac Saint-Jean. Beaucoup débarquèrent donc à Tangent pour s'y implanter et fonder la paroisse des Saints-Martyrs canadiens de Tangent. Plusieurs cependant trouver des "homesteads" qui n'avaient pas besoin d'être travaillés reculèrent devant la forêt et s'en retournèrent immédiatement. D'autres enfin se décidèrent de chercher ailleurs. C'est alors que le R. P. J. B. H. Giroux, O.M.I., supérieur de la mission St-Bruno, rencontra à Grouard même, plusieurs de ces colons. "Pensez-vous, demande l'un d'eux au P. Giroux, qu'il y aurait de l'avenir et qu'on pourrait se tirer d'affaire à St-Bruno". C'est rapport qu'on gu'irait p'têtre ben s'installer là".

"Mes bons amis, leur répondit le P Giroux, le sol de St-Bruno sera généreux envers vous et vous fera vivre avant trop longtemps; si vous le défrichez et le travaillez avec tout le courage qu'il exigera de vous. . . C'est la forêt. . . " Au mois de mars, M. Joseph Boivin, Armand son frère, les deux frères Boily, Desmeules et deux MM. Gagnon arrivaient à St-Bruno. Ils prirent des "homesteads" à quelques arpents à peine au sud et au sud-est de la mission et un petit village de maisonnettes en "bois ronds" s'éleva en quelques jours. A l'occasion d'une deuxième excursion à la fin de juin, ces colons étaient réjoints par leur femme et leurs enfants. La mission St-Bruno a été à tous points de vue d'un très précieux secours pour les premiers colons de Joussard. Plusieurs de ces derniers se plaisent à le dire avec reconnaissance, et on pourrait rapporter ici plusieurs faits, tout à l'honneur des Pères Oblats de la mission et des Rév. Soeurs de la Providence. Plusieurs parlent encore avec un souvenir ému du dévouement et des bontés que la Rév. Soeur Gilberte, alors supérieure de l'Ecole indienne, a eu à leur endroit. Enfin le mouvement de colonisation était lancé et dans l'espace de quelques mois, tous les "homesteads" situés entre les deux réserves indiennes de Driftpile et de Sucker Creek furent concédés jusqu'à plusieurs milles au sud. Malheureusement un trop grand nombre de "homesteaders" pour des raisons qu'on pourrait peut-être donner, n'ont point résidé sur leur "homestead" et de ce fait le développement agricole de Joussard a été considérablement retardé. Au point de vue des chemins par exemple ça fait réellement pitié. On comprend en effet que lorsqu'il n'y a qu'un résidant ou deux sur une "ligne" de homesteads au bout d'une "ligne" quelquefois la coopération nécessaire de tous les intéressés à l'oeuvre commune est difficile à obtenir. Au surplus si la plupart des homesteads avaient eu leurs résidants il y aurait beaucoup plus de chemins de faits parce qu'il y aurait déjà eu des octrois pour les faire, car un gouvernement en ne donne des octrois pour desservir une communauté d'intérêts au bien commun. Enfin l'avenir nous dira si l'agglomération actuelle de beaucoup de "homesteaders" dans le village de Joussard a servi leurs propres intérêts et les intérêts de Joussard. Pour être juste on doit cependant ajouter que quelques colons ont commencé dès leur arrivée à travailler leur homestead. Et malgré la dureté de ces dernières années et la pauvreté relativement grande, ils se préparent par leur courage au travail, pour eux et leurs enfants, une vie assurée sur leur terre. Joussard de par sa position géographique au bord du plus magnifique des lacs, est appelée à se développer avec du capital et à former une certaine agglomération et le colon qui peine aujourd'hui pour tirer la subsistance de sa famille sera en mesure demain de profiter du développement de Joussard. Voilà quelques mots d'histoire sur l'entrée des premiers colons à Joussard et on peut bien répéter à ces colons et à tous ceux qui ont pris des "homesteads" en 1930 ce que Benjamin Sulte, un de nos auteurs canadiens disait en 1864 à nos pères et grand'pères qui faisaient la province de Québec:

"C'est ici! Le combat se livre,
La victoire est au travailleur;
Le sol vous attend pour y vivre,
Il s'ouvre à tous les nobles coeurs.
Emparez-vous de l'héritage
Que vous ont laissé vos aïeux.
Votre gloire est dans son partage,
L'avenir est devant vos yeux,
Enfoncez-vous dans ce domaine
Au plus épais des bataillons
Et que votre bras se promène
Par les côteaux et les vallons!
Le défricheur, ferme, intrépide,
N'a que sa volonté pour loi,
Et son seul intérêt pour guide
Car le défricheur, c'est un roi;
Un roi qui se taille un royaume
Aussi qu'un autre conquérent
Dans la part que Dieu donne à l'homme
Aux rivages du St-Laurent!"

Pensée. "Une race se conserve par le sol, le sol est gardé par l'habitant et l'habitant c'est à proprement parler, l'agriculture. C'est lui qui détient l'héritage national et qui a tous les titres pour en défendre les droits et les prérogatives inaliénables". — Mgr J. Médard Emard.

"Un Québéquois"

Couvent de l'Assomption

Français

Cours supplémentaire: Doris Kirk, 95.
Cours supérieur: Cora Giguère, 77.
Cours moyen: Eglande Dubord, 90.
8e année: Thérèse Vallée, 95.
7e année: Yvonne Bernard, 93.
6e année: Claire Magnan., 37.
5e année: Adrienne Magnan, 78.
4e année: Ena Morritt, 75.
3e année: Bernadette Bernard, 84.
2e année: Yolande Dubord, 78.
1ère année: Yvette Magnan, 80.
Cours spécial: Agnès Street, 65.

Anglais

12e grade: Elsie Callison, 80.6.
11e grade: Cora Giguère, 76.3.
10e grade: Madeleine Beauchemin, 79.
9e grade: Yvonne Bernard, 82.
8e grade: Thérèse Vallée, 89.
7e grade: Simone Brisson, 79.
6e grade: Willa McDonald, 84.
5e grade: Marcelle Bérubé, 66.
3e grade: Florie Northcote, 82.
2e grade: Yvette Magnan, 81.
1er grade: Ethel Northcote, 85.

Excellence: Thérèse Kéroack.
Politesse: Flora Côté.
Application: Otilia Duperron.
Instruction religieuse: Florence Ouellette et Bernadette Bernard.
Bon langage: Délima Pelletier.
Ordre: Jeanne Julien.
Economie domestique: Gracia Larose.
Exactitude: Marcelle Pepin.
Musique: Thérèse Vallée, Yvonne Diamond.
Chant: Yolande Dubord.

—oOo—

Couvent Notre-Dame

MORINVILLE

Français

Grade X: Cécile Dupuis.
Grade IX: Jeanne Guy, Alvénise Royer.
Grade VIII: Emilien Dupuis, Thérèse Pelletier.
Grade VII: Jeannette Rousseau, Alice Trottier.
Grade VI: Robert Pelletier, Georgette de Tonancourt et Léonie Létourneau.
Grade V: Etienne Allaric, Aline Caouette.
Grade IV: Gertrude Dupuis, Claire Trottier.
Grade III: Jeannette Dupuis, Hervé St-Onge.
Grade II: Laurent Meunier, Henri Préfontaine.
Grade I: Jacques Rousseau, Gustave St-Onge.

Anglais

Grade XII: Patricia Goodman, Yvonne Desmarais.
Grade XI: Edith Steffes, Mathilda Kaup.
Grade X: Cécile Dupuis, Marie-Reine Jacques.
Grade IX: Alma Carrière, Jeanne Guy.
Grade VIII: Emilia Dupuis, Janet Jacques.
Grade VII: Willie Bokenfohr, Jeannette Rousseau.
Grade VI: Alice Trottier, Theresia Bokenfohr.
Grade V: Etienne Allarie, Léonie Létourneau.
Grade IV: Marguerite Tailleur, Daniel Cournoyer.
Grade III: Jeannette Dupuis, Louise Bernier.

—oOo—

Ecole Consolidée de Donnelly

CONCOURS DE FEVRIER 1934

	Catéch.	Franç.
XIe année—		
Charlotte Maisonneuve	98	91
Xe année		
Bertha Dandurand	90	....
Marguerite Forcier	....	100
IXe année		
Adèle Boulet	95	97
Delima Lemay	95	....
VIIe année		
Rachelle Houde	90	....
Louis Collin	....	85.7
VIe année		
Annette Collin	88	....
Marie Roche	88	....
Thérèse Poulin	....	87
Ve année		
Marcel Garand	90	....
Thérèse Dandurand	....	88.5
IVe année		
Suzanne Ouellette	62	....
Yvette Servant	....	80
IIIe année		
Ephrem L'Heureux	77	....
Rita Boulet	....	75

AVANT-GARDES de l'A.C.F.A.

(Suite de la page 2)

Cercle Notre-Dame des Victoires

Comme d'habitude notre assemblée du 2 mars commença par la prière. Mlle la secrétaire, Cécile Sabourin, lut ensuite les minutes, lesquelles furent acceptées. Puis sur la demande de Mlle la vice-présidente, chacun vint à son tour lire sa composition. Nous étions libres de choisir entre quelques faits édifiants et intéressants de la vie du Père Lacombe ou d'un saint, surtout un patron de la jeunesse. La composition de Mlle Blanche Lemieux sur la vie de S. Jean Berchmans fut déclarée la meilleure. Il a été décidé de l'envoyer à le Survivance.

S. Jean Berchmans

A la fin du seizième siècle vivait dans la ville de Diest un modeste cordonnier du mon de Jean Charles Berchmans. Il habitait avec son épouse Elisabeth et sa famille une des plus simples maisons du village.

Le 13 mars 1599 Jean Charles eut un fils qui reçut à son baptême le nom de Jean-Baptiste. Jean plaça son enfant encore jeune au collège. Le petit Jean-Baptiste se fit remarquer pendant les trois années qu'il fréquenta cette institution par son amour pour l'étude et la prière. De bonne heure il manifesta une dévotion extraordinaire pour la divine eucharistie. Son plus grand bonheur était de servir à l'autel. Il voulait devenir prêtre.

En contact avec les religieux Jean conçut une haute idée de la vie des Pères de la Compagnie de Jésus. Le 24 septembre 1616 le jeune homme demanda son admission à Malines. Deux ans plus tard il prononçait ses voeux et partait pour Rome. Jean s'appliqua à imiter S. Louis de Gonzague qu'il prit pour patron. Comme son modèle il pratiqua constamment une tendre dévotion envers la Ste-Vierge.

Dieu ne tarda pas à l'appeler à lui. Au mois d'août 1621 une fièvre violente l'attaqua. Il demanda les sacrements qu'il reçut à genoux supporté par ses frères.

Le 13 août à huit heures, il rendit le dernier soupir les yeux fixés sur son crucifix et en murmurant les noms de Jésus et de Marie.

Pie IX le déclara bienheureux le 3 mai 1865 et le donna pour patron aux enfants du sanctuaire. Le 15 janvier 1888 Léon XIII le canonisa solennellement. **Blanche Lemieux, grade VI.**

Cercle Sainte-Thérèse

Depuis notre dernière assemblée nous nous réjouissions de voir arriver notre assemblée du 3 février, car pour la première fois nous avions un discours à faire. Aussi après la prière faite et les minutes lues et adoptées nous pouvions voir un sourire sur toutes les figures, attendant afin de voir sur qui le premier sort allait tomber. Tous nous ont bien intéressés par leur variété et leur manière de dire. Bien que Mlle Yvette Strasbourg ait été choisie comme celle qui avait le mieux dit, tous ont fait des efforts et nous avons pu constater avec plaisir que tous les membres sont contents de leur cercle et désirent s'appliquer à l'usage du bon français tous les jours davantage.

Notre intéressante réunion s'est terminée par le chant "O Canada".

L'enfant et l'argent

Il importe que l'enfant sache qu'il doit au travail de son papa et de sa maman la vie douce et facile qui lui est ainsi procurée.

Cela d'ailleurs ne suffit pas. Il importe qu'il sache aussi qu'il n'est pas un enfant de riche et que l'aisance dont il jouit est le résultat de la peine et sans doute aussi des privations de ses parents.

Peut-être n'est-ce point là une certitude réjouissante. Mais la valeur éducative d'une telle certitude est profonde, elle oblige tout d'abord l'enfant à se montrer moins exigeant, moins égoïste et surtout moins orgueilleux. Elle lui fera mieux apprécier les bontés dont il sera l'objet de la part de son entourage; elle lui apprendra à se contenter de réalisations moins belles que ses jeunes rêves, à ne pas briser de colère son joujou parce qu'il n'est pas aussi magnifique que celui qu'il avait en vue. Et combien il aura meilleur coeur et se montrera moins méprisant envers ceux de ses petits camarades qui sont moins heureux que lui, moins gâtés, moins bien habillés, moins soignés! Au lieu de les éclabousser d'un luxe dont l'enfant exagère volontiers la portée, s'il vit dans la facilité sans en connaître moralement le prix, il n'aura pour eux que des gentillettes et des bontés; il évitera de les blesser, de les humilier, il ne fera pas remarquer aux autres qu'ils ont des vêtements usés et peut-être des souliers troués.

Mais s'il peut, délicatement, leur faire partager un peu des douceurs dont ses parents le comblent, il ne manquera pas de le faire parce qu'on lui aura appris à regarder au-dessous de lui, à se rendre compte des difficultés de la vie, à se demander enfin, si pareil sort ne serait pas un jour le sien si le papa, auquel il doit tant, venait à ne plus pouvoir travailler.

Il est nécessaire d'enseigner aux enfants à ne pas froisser un camarade moins gâté qu'eux par le sort; il est indispensable de faire l'éducation de leur petit coeur, naturellement bon et droit, et qui ne demande qu'à vibrer. . . C'est là un travail de patience et d'amour. On ne saurait, en plus près du coeur que l'intelligence et la conscience, et c'est par des raisonnements droits et des leçons de choses bien choisies qu'on peut cultiver à la fois l'intelligence et le coeur de l'enfant. Si vous voulez que cet enfant ait bon coeur, montrez-lui donc que ses petits camarades de situation plus modeste que la sienne ne sont en rien ses inférieurs, et le meilleur moyen de lui faire cette démonstration, c'est de lui donner à entendre que sans le labeur de son père et la sagesse de sa mère il serait peut-être plus à plaindre encore que ceux dont les méchants garçons se moquent parce qu'ils n'ont pas l'air assez riches. Et si vous ajoutez à ces affectueuses explications que ces camarades de condition plus humbles sont capables de se trouver plus tard, quand ils seront grands, beaucoup plus haut placés que lui, s'ils travaillent plus assidûment, et qu'on a vu de très grands hommes sortir des milieux des plus pauvres, vous aurez à la fois guidé son intelligence, attendri son coeur, stimulé son ardeur pour les études.

Qu'il ait, à l'origine de cette douce leçon, une "question" de sous, il ne faut y voir qu'un grand bienfait. Il faut, par des raisonnements simples, amener peu à peu les enfants, si petits soient-ils à comprendre le pourquoi des choses qui frappent leur jeune intelligence, et ne rien négliger de ce qui peut les rendre délicats, sensibles, généreux et plus prompts à soulager la souffrance des autres qu'à tirer vanité de ce qu'ils ne doivent qu'au privilège de leur naissance, qui les a fait beaux et fortunés quand tant d'autres sont pauvres ou laids.

NOUVELLES D'EDMONTON

Coin des BONNES AMIES

Les Bonnes Amies projettent une soirée récréative qui aura lieu vers le milieu du mois d'avril à laquelle elles invitent cordialement tous les jeunes gens. Nous vous en dirons plus long la semaine prochaine.

* * *

Avec l'approbation de l'exécutif, Milles Irène et Jeannette Milot, qui viennent de Trois-Rivières, furent admises membres du cercle. Nous leur souhaitons la bienvenue.

La secrétaire.

Une soirée en l'honneur du R. P. J.-B. Boyer, O.M.I.

Plusieurs Canadiens français de la ville se réunissent pour lui offrir leurs témoignages d'estime et d'admiration

Samedi dernier, plusieurs Canadiens français de notre ville et même de la campagne se réunissaient dans l'édifice de la Survivance pour offrir au R. P. J. B. Boyer, administrateur de la Survivance pendant plusieurs années, leurs témoignages d'estime et d'admiration, avant son départ pour Hobbema où il travaillera avec le R. P. Moulin, O.M.I., à la direction de l'Ecole indienne.

Cette réunion intime avait été organisée par M. J. H. Julien. Au nom de tous les assistants, il exprima tout le regret que les Canadiens français de la ville éprouvaient de le voir partir. Il souligna aussi, finement, les si belles qualités intellectuelles et morales que possédait le R. P. Boyer, qualités qui avaient su lui conquérir de si nombreuses amitiés. Il souhaita aussi au R. P. Boyer que son départ d'Edmonton ne soit pas trop long et que de nouvelles et favorables circonstances le ramènent bientôt au milieu de nous. M. Julien ensuite offrit quelques cadeaux, tous utiles, au héros de la fête.

Le R. P. Boyer remercia en termes émus M. Julien et tous les assistants de leur si sincère démonstration d'amitié et leur promit de garder un souvenir fidèle de tous ceux qu'il avait appris à connaître et à estimer pendant les quelques années de son stage à Edmonton. Il les invita à venir lui rendre visite à son nouveau champ d'action apostolique, leur promettant une réception aussi cordiale que possible.

Plusieurs des personnes présentes adressèrent aussi la parole pour féliciter le R. P. Boyer de son dévouement au maintien des traditions nationales et religieuses chez les Canadiens français de l'Alberta. Cette réunion se termina par le chant de l'O Canada.

Voici les noms des personnes présentes à cette réunion: R. P. Bellavance, S.J., R. P. Langlois, O.M.I., R. P. Boucher, O.M.I., M. l'abbé Ketchen, Frère Soucy, S.J., L. A. Giroux, Milton Martin, J. H. Lechasseur, J. N. Gosselin, A. Blais, L. Blais, M. Lavallée, H. E. Patenaude, L. Boudreau, G. A. Thibault, A. E. Rocque, A. Boileau, A. J. Kéroack, L. N. Despins, J. W. Pigeon, J. H. Julien, Jos. Chatain, J. E. Morrier, H. Gobeil, Jos. Beauchamp, O. St-Germain, A. Sylvestre, J. L. Caseault, J. Brodeur, Dr Blais, Juge Dubuc, J. O. Pilon.

Les anciens élèves du Collège des Jésuites

Notre ami Meunier vient d'entreprendre une vente qui lui vaudra l'agence pour une importante librairie d'Ontario. Il a ce qu'il faut pour réussir, avec son amabilité discrète et son air d'austérité qui donne confiance.

Nous avons eu dimanche la visite de l'avocat Maynard. Il venait à la hâte, il était pressé, et il a passé l'après-midi à causer—pauvre Maynard.—Faites comme lui, ne vous gênez pas, ça nous fait toujours plaisir. Plusieurs savent que son bureau a brûlé dans le récent incendie de St-Paul. Il a pu sauver ses papiers, en particulier les importantes lettres du secrétaire des Anciens.

Il ne faut pas oublier la séance du lundi de Pâques. Les billets disparaissent déjà lestement. Ce que nous souhaitons le plus, c'est de vous faire plaisir, de vous égayer dans une soirée intéressante et instructive.

Quelques-uns—les sérieux—se sont déjà demandé: "Si jamais je deviens chef de famille quel système devrais-je adopter: l'autorité austère, ou bien la façon plus intime, familière.—"Les temps ne sont plus comme ils étaient", disait jadis Adonias, en mettant une variante. C'est vrai! Aujourd'hui, les enfants, plus exposés, ont besoin de trouver dans le père un intime ami, un conseiller à qui on n'ait pas peur d'exposer ses soucis. Si on ne le trouve pas, on finit à 25 ans comme le pauvre Raymond dans: "La Fleur d'Oranger." Venez voir Raymond dans Fleur d'Oranger—le 2 avril.

Soyez certains, mes amis, que l'Association ne sera pas en peine pour se recruter, d'ici à longtemps. Même les élémentaires commencent à donner des signes de génie en herbe. Maurice écrit que le pauvre saint Joseph travaille à la lueur de son front. David nous révèle que le macaroni est un . . . petit arbre qui pousse. . . pas bien haut. . . comme ça! . . Ernest dit que nous avons dix. . . "Molaires" dans la bouche. Franchement ils seront dignes de nous.

Le secrétaire.

CERCLE GRANDIN DE L'A.C.J.C.

"Stalin et son oeuvre" par Lloyd Lévesque

A la séance du 28 février, notre président lit la lettre de démission du secrétaire, Emile Brière; et nous dit avec quelle surprise et quels regrets l'exécutif l'a reçue. Jacques Madore propose un vote de remerciement pour le travail actif et abondant du démissionnaire. On procède de suite à l'élection d'un successeur et Marcel Ménard est élu par une forte majorité.

Joffre Déchêne nous explique brièvement son plan de campagne pour la loterie de l'A.C.F.A. Il divise les acéjistes en deux groupes, pensionnaires et externes. L'objectif est de $25.00.

Lucien Touchet parle au cercle pour la première fois. Il improvise sur: "Albert Ier et l'histoire".

Le nouveau secrétaire brosse, dans sa chronique, le tableau des événements en Europe; il explique la nouvelle Banque du Canada et les changements de politique dans l'arène provinciale en Alberta.

Dans un travail fouillé et bref, Llyod Lévesque fait l'histoire de la révolution russe qui est l'entrée en scène du soviétisme. Il explique le rouage politique et économique de la machine rouge et il montre combien la jeunesse est pénétrée de bolchevisme. Les questions se multiplient tellement qu'à la sage proposition de J. Villeneuve, le président de l'assemblée H. Delisle fait adopter une réunion spéciale pour poser des questions au conférencier.

Oscar Solynos relève les incorrections de langue. Félicitations du président au conférencier et la séance se termine par le "Sub tuum."

Marcel Ménard, secrétaire.

HOPITAL DE LA MISERICORDE

Retraite des gardes-malades

Mercredi soir, à 7 h. 30, aura lieu l'ouverture de la retraite des gardes-malades qui sera prêchée par le R. P. Mangan, supérieur des Pères Rédemptoristes. Toutes les gardes-malades de la ville sont cordialement invitées. Les exercices auront lieu dans notre chapelle.

Les Soeurs de la Miséricorde.

Un sou le mille

Le Pacifique Canadien organise une excursion vers la Côte du Pacifique à un sou le mille. Les billets seront en vente à partir du 24 jusqu'au 31 mars et seront valides pour une durée de 21 jours. Pour plus amples renseignements, adressez-vous à notre compatriote, J. R. Patenaude, aux bureaux du Pacifique Canadien. Téléphone 27411.

Le Cercle français de l'Université

La réunion du Cercle français de l'Université du 28 février, qui était la dernière de la session, fut des plus intéressantes. Les élèves des Jésuites présentèrent une pièce en un acte, "Les grands garçons", de Paul Géraldy.

"Les grands garçons" est une comédie toute moderne, qui eut l'honneur d'être représentée sur la scène de la Comédie Française. L'action est purement psychologique et, pour faire valoir la pièce comme elle le méritait, il fallait, de la part des acteurs, un talent véritable.

Les trois jeunes artistes qui ont interprété "les grands garçons" n'ont pas été inférieurs à la tâche qui leur incombait. Lucien Gaudet dans le Père, Jacques Madore dans le Fils, Michel Dubuc dans l'Ami ont joué avec une force et un naturel qui ont littéralement enthousiasmé les spectateurs.

Les étudiants de l'Université sont reconnaissants aux étudiants des Jésuites, du Juniorat, du Collège des Franciscains et du Couvent de l'Assomption d'être venus plusieurs fois les charmer et leur inspirer un plus grand amour de la langue française.

SAINT-JOACHIM

Sépulture. Vendredi dernier, le 9 mars, nous avons fait la sépulture de feu J. B. Banville, décédé à l'âge de 72 ans.

Le service fut chanté par le R. P. A. Boucher, O.M.I., curé de la paroisse, assisté comme diacre par le R. P. Bellavance, S.J., recteur du collège, et comme sous-diacre par le R. P. J. B. Boyer, O.M.I., d'Hobbema.

Départ. Le R. P. J. B. Boyer, O.M.I., depuis trois ans de notre maison St-Joachim, nous quitte pour Hobbema où il travaillera à la direction de l'école de nos petits indiens. Il avait été gérant de la Survivance depuis trois ans; c'est le R. P. G. Forcade, O.M.I., du Juniorat Saint-Jean qui le remplacera à la gérance du journal.

Un "styliste" de la mode

Après l'assemblée annuelle des actionnaires de l'établissement de tailleurs LaFlèche Bros., Ltd., tenue le 27 février, la compagnie annonça l'entière réorganisation de ses affaires, sous la direction de T. J. LaFlèche, membre doyen et président de la compagnie.



T. J. LAFLECHE

Depuis l'origine de la compagnie LaFlèche, à Edmonton, en 1907, jusqu'en 1929, M. LaFlèche était en charge de la coupe. Il revient maintenant prendre le gouvernail de l'établissement et portera une attention toute spéciale aux ateliers de tailleurs.

Reconnu d'un océan à l'autre comme artiste dans la création d'habits distingués, ses anciens clients et amis seront heureux d'apprendre son retour à Edmonton après une absence de cinq années en grande partie sur la Côte du Pacifique. Avec de nombreuses années d'entraînement et son immense expérience dans la production de vêtements de la meilleure qualité, M. LaFlèche possède ce rare talent artistique et indispensable pour la création de vêtements réellement distingués. En un mot M. La Flèche est un "styliste" de la mode.

M. LaFlèche est du nombre de ceux qui croient que le succès en affaires est le résultat du mérite, précédé par un service impeccable de la clientèle. Afin de réaliser les projets de la nouvelle direction, M. LaFlèche constate qu'il est nécessaire de liquider le gros des étoffes présentement en magasin, sans contredit l'un des rares stocks de marchandises européennes au pays par suite des onéreuses restrictions tarifaires récentes. Il invite cordialement clients et amis à venir visiter l'établissement durant la vente de réorganisation qui bat son plein.

IMMACULEE CONCEPTION

Durant la semaine de la Passion, du 18 au 25 mars, nous aurons notre retraite paroissiale prêchée par le R. P. Schelpe, S.J. Nous espérons que tous les paroissiens se feront un devoir d'assister à tous les exercices de cette retraite.

Tout s'annonce bien pour notre bazar qui aura lieu les 19, 20, 21 et 22 du mois d'avril.

Le premier soir, il y aura grand banquet servi par les dames de la paroisse.

Le deuxième soir il y aura un bridge et whist et tous les amusements du bazar.

Le troisième soir nous aurons une séance.

Le 22, le dimanche soir, aura lieu le tirage des prix de la tombola.

N'oubliez pas les dates, 19, 20, 21 et 22 avril et venez nombreux.

SAINT-VINCENT

Dimanche dernier eut lieu la soirée sous les auspices du cercle de l'A.C.F.A. L'assistance, assez nombreuse, si l'on considère l'état des chemins, s'amusa ferme et ne ménagea pas ses applaudissements aux interprètes des fines et amusantes comédies: "La fée captive" et "Rosalie". Ah! cette Rosalie! en a-t-elle fait couler des larmes—et des rires! Gaston Duteau et sa charmante épouse ont tenu leur rôle avec dignité dans "la fée captive", Milles Laura Brousseau, Yvette St-Arneault et la jeune et gentille Marie Anne Tardif ont rendu leurs rôles avec justesse et brio.

Deux déclamations par MM. Arthur Laberge et Rosario Frigon et des flots d'harmonie par nos jeunes musiciens de talent Joscelyn St-Arneault et ses soeurs Yvette et Madeleine, ainsi que Mlle Gracia Tardif, donnaient à ce programme une variété de bon goût.

Mais ce qui rendra cette soirée à jamais mémorable, ce fut bien la présence de deux distingués représentants de l'exécutif central: le R. P. Fortier, S.J., et le secrétaire général, M. Léo Belhumeur. Dans un langage clair, parsemé d'anecdotes piquantes, l'un nous dit ce que l'Association a fait depuis sa fondation et l'autre ce que nous devons faire pour être à la hauteur de notre titre de canadien-français et de catholique. Espérons qu'ils n'ont pas jeté la bonne semence dans un terrain ingrat et mal préparé. Mais qu'au contraire, cette semence soit les prémices d'une riche et abondante moisson!

Notre bon et dévoué curé, le R. P. Chalifoux sut en termes choisis présenter et remercier les distingués orateurs; le tout se termina par le majestueux O Canada.

Et maintenant, Canadiens français, à l'oeuvre! La vie est composée de devoirs: devoirs envers Dieu, envers la famille et envers la race. En travaillant à conserver la langue française à nos enfants nous leur assurons aussi la survivance de leur foi. Don inestimable, héritage précieux que nous n'avons pas le droit de dilapider, qu'il est plutôt de notre devoir de transmettre à nos enfants, tel que nous l'avons reçu.

Donc, dimanche prochain, après la messe, réunion à la salle paroissiale pour l'élection des officiers pour un nouveau terme et discussion de deux sujets importants.

Invitation spéciale aux jeunes qui ont encore au front la belle flamme de l'Idéal de venir mettre au service de l'Association, leur soif de dévouement. Qu'ils soient du nombre de ces jeunes gens dont il est dit dans l'Evangile "que Dieu ne pouvait les voir sans les aimer"!—Corr.

BEAUMONT

Mercredi 6 mars, M. Isidore Maure ainsi que MM. Joseph St-Jacques et Hermas Charbonneau se rendaient à Wetaskiwin en voyage d'affaires.

M. Théodule Baril et sa famille nous ont laissés pour aller demeurer à Edmonton.

Mme W. Verrier ainsi que M. Verrier, son fils, sont de passage chez M. Isidore Dansereau. Mme Verrier est la mère de Mme Dansereau.

M. et Mme Philippe Morin, de Calder, étaient en visite chez Mme Georges Bilodeau ainsi que chez M. Henri Gobeil.

C'est avec beaucoup de regret que nous avons appris le feu de Saint-Paul. Cette place nous intéresse toujours beaucoup car dans le village comme dans les environs il se trouve des premiers colons venus de Beaumont. Nous offrons à tous nos plus vives sympathies dans le malheur qui les frappe.

PETITES ANNONCES

Tarif: Deux sous par mot pour la première insertion et un sou par mot pour les insertions subséquentes. Minimum 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le mardi soir, à cinq heures.

EMPLOI OFFERT

Fermier de langue française désire ouvrier canadien-français de 18 à 40 ans—sérieux—gages $200.00 l'an. Vie de famille, près de la ville et de l'église. S'adresser à E. H., la Survivance. (18-20).

Ménagère demandée

Très peu d'ouvrage. Petite ville cinquante milles d'Edmonton. Réponse de personne sérieuse seulement sera considérée. Salaire, dix piastres par mois. S'adresser à Boite (JXL) La Survivance. (19-21).

TERRE A VENDRE

A vendre ou à louer à bonnes conditions, le quart nord-ouest de la section 14 et le quart nord-est de la section 15, canton 61, rang 5, à l'ouest du 4e méridien, situés à Durlingville, Alta., près de l'église, de l'école et du bureau de poste. S'adresser à J. M. P. McLeod, St-Louis, Saskatchewan. (19).

Lauréats du mois de Février

JUNIORAT SAINT-JEAN

		Excellence	Conduite	Application
Préparatoire	1er	L. Genest, Macleod, Alta.	E. Dzellin, Aklavik, T.N.O.	A. Nobert, St-Charles, Alta.
	2ème	A. Nobert, St-Charles, Alta.	A. Malo, Lamoureux, Alta.	A. Mahé, Ste-Lina, Alta.
Eléments latins	1er	A. Bouchard, Doussal, Alta.	A. Bouchard, Doussal, Alta.	F. Hochstein, Yarrow, Alta.
	2ème	R. Meunier, Thérien, Alta.	F. Hochstein, Yarrow, Alta.	P. Landreville, St-Paul, Alta.
Syntaxe	1er	G. Levasseur, St-Luc, P.Q.	J. L. Meunier, Morinville	A. Bérubé, Beaumont, Alta.
	2ème	A. Bérubé, Beaumont, Alta.	E. Douziech, St-Charles	J. Detillieux, Vonda, Sask.
Méthode	1er	P. Bisson, Wainwright, Alta.	P. Bisson, Wainwright, Alta.	P. Bisson, Wainwright, Alta.
	2ème	J. Detillieux, Vonda, Sask.	J. Detillieux, Vonda, Sask.	J. Detillieux, Vonda, Sask.
Versification	1er	U. Loiselle, Fiske, Sask.	G. Diamond, Cowley, Alta.	G. Diamond, Cowley, Alta.
	2ème	G. Diamond, Cowley, Alta.	P. E. Brochu, Morinville	R. Dumas, Lac la Biche, Alta.
Rhétorique	1er	A. Duhaime, Jack Fish Lake	A. Charron, St-Paul, Alta.	A. Charron, St-Paul, Alta.
	2ème	J. Olinger, Rolla, C.B.	J. Bru, Jack Fish Lake, Sask.	J. Lynch, Pincher Creek, Alta.